



AUTORITÉ DU LAC TANGANYIKA

Rapport de la quatrième réunion ordinaire de la Conférence des Ministres de l'Autorité du Lac Tanganyika



**26 Novembre, 2010
Centre International de Conférence de Mulungushi,
Lusaka, Zambie**

INTRODUCTION

1. La quatrième réunion ordinaire de la Conférence des Ministres de l'Autorité du Lac Tanganyika (ALT) a eu lieu le 26 Novembre 2010 au Centre International de Conférence de Mulungushi, à Lusaka, République de Zambie.
2. Les délégués des quatre pays riverains ont été conduits par l'honorable Jean-Marie NIBIRANTIJE, Ministre de l'Eau, de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme de la République du Burundi ; l'honorable Norbert Basengezi KATINTIMA, Ministre de l'Agriculture, Pêches et Elevage de la République Démocratique du Congo ; Mme Ruth H. MOLLEL, Secrétaire Permanent du Bureau du Vice-Président chargé de l'Environnement de la République-Unie de Tanzanie et l'honorable Catherine NAMUGALA, Ministre du Tourisme, de l'Environnement et des Ressources naturelles de la République de Zambie.
3. Les membres du personnel de l'ALT, du Bureau régional de coordination du Projet du Programme des Nations Unies pour le Développement / Fonds de l'Environnement Mondial (PNUD / FEM), des Unités de Coordination Nationale (UCN) et des Unité de Gestion de Projet (UGP) du PNUD / FEM ont assisté à la réunion en tant qu'observateurs. Les représentants des organismes partenaires suivants: le PNUD, la Banque Africaine de Développement (BAD), Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) et l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) ont également assisté à la réunion en tant qu'observateurs.
4. L'ordre du jour et la liste des délégués (et des observateurs) sont inclus respectivement dans les annexes 1 et 2 du rapport.

Point 1: MOT DE BIENVENUE ET ALLOCUTIONS D'OUVERTURE

5. La cérémonie d'ouverture de la quatrième réunion ordinaire de la Conférence des Ministres a été rehaussée par la présence de l'invité d'honneur, l'honorable M. Kalombo MWANSA, Ministre de la Défense de la République de Zambie.
6. Avant l'ouverture officielle de la réunion, le Directeur Exécutif de l'ALT a convoqué l'assemblée à 11h30 et a souhaité la bienvenue à tous les délégués et observateurs à la réunion. Par la suite, le Directeur Exécutif a invité les chefs de délégation à présenter leurs allocutions d'ouverture.

Allocution prononcée par les chefs de délégation

7. La première allocution a été prononcée par l'honorable Catherine NAMUGALA, Ministre du Tourisme, de l'Environnement et des Ressources naturelles de la République de Zambie. Dans sa déclaration à l'annexe 3, l'honorable NAMUGALA a souhaité la bienvenue à tous les délégués en Zambie et a exhorté chacun à se sentir chez lui. Elle a poursuivi en disant que la réunion était très importante pour tous les pays riverains du Lac Tanganyika et espère qu'il y aura des débats et des résultats fructueux.
8. Le chef de la délégation burundaise, l'honorable Jean Marie NIBIRANTIJE, Ministre de l'Eau, de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme a rendu hommage à la République de Zambie d'avoir accueilli la quatrième réunion ordinaire de la Conférence des Ministres. Il a remercié les partenaires et leur a demandé de continuer à fournir un

soutien à l'Autorité du Lac Tanganyika. L'allocation de l'honorable NIBIRANTIJE est à l'annexe 4.

9. Dans son allocution à l'annexe 5, le chef de la délégation tanzanienne, Mme Ruth H. MOLLEL, Secrétaire Permanent, Bureau du Vice-Président chargé de l'Environnement, a remercié la République de Zambie pour son hospitalité et l'organisation de la réunion à Lusaka. Elle a déclaré que la réunion a offert une très bonne occasion de réfléchir sur les décisions des réunions précédentes et sur l'état de mise en œuvre de la Convention sur la gestion durable du Lac Tanganyika. Mme MOLLEL a déclaré qu'il était nécessaire de trouver des mécanismes pratiques pour la viabilité financière de l'ALT. Le chef de la délégation de la Tanzanie a suggéré que les Secrétaires Permanents devraient être inclus dans la structure de l'ALT.

Allocutions des Partenaires d'appui

10. M. Jean-Louis KROMER a fait une allocution au nom de la BAD. Dans son allocution figurant à l'annexe 6, M. KROMER a remercié le Gouvernement de la République de la Zambie d'avoir accueilli la réunion et pour l'excellente organisation logistique. Il a été heureux de voir que toutes les Unités de Coordination Nationale et l'ALT ont fait des progrès. Toutefois, il a déclaré qu'il y avait nécessité d'améliorer la mise en œuvre des activités au niveau régional. En outre, il a appelé les pays riverains de s'assurer d'un paiement rapide des contributions nationales qui servaient aussi de fonds de contrepartie des subventions et des prêts de la BAD. M. KROMER a appelé à une réévaluation des termes et conditions des contributions nationales des pays riverains de l'ALT afin de veiller à ce qu'elles puissent être respectées sur une base durable.
11. Mme Viola MORGAN, le Directeur du Bureau Pays du PNUD en Zambie, a remercié le gouvernement zambien d'avoir accueilli la réunion qui a réaffirmé l'engagement de la Zambie à promouvoir la gestion durable du Lac Tanganyika. Elle a souligné que l'amélioration des moyens de subsistance des personnes vivant dans le bassin du Lac Tanganyika par des stratégies de développement durable était un objectif que le PNUD préconise fortement et continuerait donc à soutenir la mise en œuvre du Programme d'Action Stratégique et de la Convention sur la gestion durable du Lac Tanganyika. L'allocation de Mme MORGAN est reprise à l'annexe 7.
12. M. John JORGENSEN a prononcé une allocution au nom de la FAO. Dans son discours figurant à l'annexe 8, M. Jorgensen a souligné l'importance économique du Lac Tanganyika et a dit qu'il était une source extrêmement importante de nourriture, de revenus et des moyens de subsistance de millions de personnes, non seulement dans les quatre pays riverains qui partagent le lac, mais dans l'ensemble de la région de l'Afrique de l'Est et centrale. Il a en outre informé les participants que la FAO avait pendant de nombreuses années soutenu un certain nombre d'activités notamment dans la gestion de la pêche sur le Lac Tanganyika. M. JORGENSEN a déclaré que la FAO était prête et impatiente à travailler avec l'ALT en fournissant une assistance technique dans la mise en œuvre du projet soutenu par la BAD pour appuyer le Programme Régional Intégré pour le développement du Lac Tanganyika (PRODAP).
13. Mme Esther ABONYO a prononcé une allocution au nom de l'UICN. Dans sa déclaration figurant à l'annexe 9, Mme ABONYO a assuré la réunion que l'UICN était consacrée à travailler avec l'ALT et les pays riverains pour réduire la menace des invasions biologiques à la biodiversité du Lac Tanganyika et de son bassin versant. Elle a en outre observé qu'il y

avait nécessité d'impliquer les communautés riveraines locales afin d'assurer la durabilité dans l'exécution des activités.

14. Dr. Charles KAHINDO a fait une déclaration au nom du WWF. Il a remercié la République de Zambie pour son hospitalité et a déclaré que le WWF était honoré d'être invité à la quatrième réunion ordinaire de la Conférence des Ministres de Lusaka. M. KAHINDO a informé les participants que le WWF a été sous-traité par le projet PNUD / FEM pour mettre en œuvre la composante du projet sur la gestion des bassins versants situés dans la République Démocratique du Congo. En conclusion, M. KAHINDO a assuré les délégués et observateurs que le WWF suivrait ses principales valeurs fondamentales de résultat, d'intégrité et de respect à mettre effectivement en œuvre le projet en étroite collaboration avec les partenaires et les communautés locales.

Allocution du Président sortant de la Conférence des Ministres

15. Le Président sortant de la Conférence des Ministres, Honorable Norbert Basengezi KATINTIMA, le Ministre de l'Agriculture, Pêche et Elevage de la République Démocratique du Congo a remercié le Gouvernement de la Zambie d'avoir accueilli la réunion. Il a également exprimé sa gratitude aux partenaires d'avoir pu prendre part à la réunion. L'honorable KATINTIMA a mentionné certains succès obtenus sous sa direction, y compris l'approbation du Règlement du personnel et des conditions de service des membres du personnel de l'ALT, la signature de l'Accord de siège de l'ALT, l'approbation des Règles de procédure de l'ALT, l'approbation du Règlement financier de l'ALT et l'approbation du logo et du drapeau de l'ALT.
16. L'honorable KATINTIMA a en outre informé la réunion qu'il a reconnu les lacunes en matière de remise en temps opportun des contributions nationales par certains pays riverains, mais il a reconnu les efforts louables déployés par la République-Unie de Tanzanie dans le versement de la totalité des contributions nationales au Secrétariat de l'ALT. Avant de faire appel à l'invité d'honneur pour l'ouverture officielle de la quatrième réunion ordinaire de la Conférence des Ministres, l'honorable KATINTIMA a exprimé l'espoir que le respect des obligations des contributions nationales par tous les pays riverains s'améliorerait pendant la présidence du président entrant. Le discours complet par l'honorable KATINTIMA est à l'annexe 10.

Point 2: ALLOCUTION D'OUVERTURE PAR L'INVITE D'HONNEUR

17. L'invité d'honneur, l'honorable Dr. Kalombo MWANSA, Ministre de la Défense de la République de Zambie, a officiellement ouvert la quatrième réunion ordinaire de la Conférence des Ministres. L'honorable MWANSA a souhaité la bienvenue à tous les délégués et observateurs en Zambie et a informé la réunion que la République de Zambie était honorée d'être l'hôte de la réunion.
18. L'invité d'honneur a reconnu les efforts déployés par les pays riverains de relever les défis socio-économiques et environnementaux du Lac Tanganyika et de son bassin. Il a également remercié les partenaires de coopération pour leur soutien financier et technique. L'invité d'honneur a conclu son allocution en encourageant les délégués à poursuivre avec le même esprit de coopération régionale qui a déjà été exhibé. Le texte intégral du discours de l'honorable MWANSA est repris à l'annexe 11.

Point 3: CONSULTATIONS ENTRE LES CHEFS DE DELEGATION

19. Après la cérémonie d'ouverture, les chefs de délégation ont pris un moment pour des consultations à huis clos.

Point 4: Cérémonie de remise et reprise officielle de la Présidence/ CONSTITUTION DU BUREAU

20. Lorsque la séance a repris après des consultations entre les chefs de délégation, le Directeur Exécutif de l'ALT a présenté le Point 4 et a appelé le Président sortant de la Conférence des Ministres de transférer officiellement la présidence à la Zambie. L'honorable KATINTIMA a exprimé sa gratitude de l'opportunité d'avoir servi en tant que Président de la Conférence des Ministres et a promis d'apporter son soutien au Président entrant: l'honorable NAMUGALA, le Ministre zambien du Tourisme, de l'Environnement et des Ressources naturelles. En conclusion, l'honorable KATINTIMA a présenté et a remis le drapeau de l'ALT à l'honorable NAMUGALA.

21. Dans son allocution d'acceptation, l'honorable NAMUGALA a déclaré que c'était un honneur pour elle d'assumer l'important rôle du président de la Conférence des Ministres du Lac Tanganyika. Elle a en outre indiqué qu'elle compterait sur le soutien et les conseils des ministres dans les autres pays riverains du Burundi, de la République Démocratique du Congo et de la Tanzanie. L'honorable NAMUGALA a poursuivi en disant qu'elle compterait également sur les conseils des technocrates dans les quatre pays riverains. Enfin, l'honorable NAMUGALA a appelé les partenaires d'appui de poursuivre leur soutien inestimable pour le bien de la gestion durable du Lac Tanganyika et de son bassin. Par la suite, l'honorable NAMUGALA a ouvert la séance et a invité les pays riverains de nommer des rapporteurs.

22. La Tanzanie et le Burundi ont été invités à servir, respectivement comme rapporteurs anglophone et francophone. Les deux pays ont accepté l'invitation.

Point 5: ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

23. La République Démocratique du Congo a proposé l'adoption de l'ordre du jour et la proposition a été appuyée par la République-Unie de Tanzanie. L'ordre du jour a été adopté sans amendements.

Point 6: ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA 3EME REUNION ORDINAIRE

24. La Conférence des Ministres a adopté à l'unanimité le procès-verbal de la troisième réunion ordinaire de la Conférence des Ministres.

Point 7: LES QUESTIONS DECOULANT DE LA 3EME REUNION ORDINAIRE

25. Le Directeur Exécutif de l'ALT a présenté un rapport sur trois points comme des questions découlant de la troisième réunion ordinaire comme suit.

Accomplissement par la Zambie des conditions de la BAD (CoM/4/7.1)

26. Le Directeur Exécutif de l'ALT a informé la Conférence des Ministres que la Zambie avait rempli les conditions de prêt de la BAD en soumettant le document sur la gestion durable de la dette de la BAD et l'établissement du bureau UCN Mpulungu. Le premier décaissement de la BAD a été reçu en Février 2010.

La Conférence des Ministres a pris note des progrès et des réalisations faites par la République de Zambie.

Les Contributions Nationales (CoM/4/7.2)

27. Le Directeur Exécutif de l'ALT a rappelé la Conférence des Ministres que lors de la troisième réunion ordinaire, les pays riverains ont été invités à accélérer la remise de la totalité des contributions nationales à l'ALT. Il a ensuite présenté l'état des contributions nationales au 31 Octobre 2010.
28. Le Directeur Exécutif de l'ALT a ensuite suggéré que la Conférence des Ministres traite de la question en examinant le rapport de la quatrième réunion ordinaire du Comité de Gestion.

La Conférence des Ministres a convenu de discuter de la remise des contributions nationales à l'ALT au moment de l'examen du rapport de la quatrième réunion ordinaire du Comité de Gestion.

Signature de l'Accord de siège LTA (CoM/4/7.3)

29. Le Directeur Exécutif de l'ALT a indiqué que l'accord de Siège avec la République du Burundi a été signé le 4 Novembre 2009. Le Directeur Exécutif de l'ALT, le Dr. Henry MWIMA, a signé au nom de l'ALT et le Ministre des Relations extérieures et de la Coopération internationale, Son Excellence Dr. Augustin NSANZE, a signé au nom du Gouvernement de la République du Burundi.

La Conférence des Ministres a pris note des progrès et des réalisations accomplis par le Secrétariat de l'ALT et le Gouvernement de la République du Burundi.

Point 8: EXAMEN DU RAPPORT DE LA 4EME REUNION ORDINAIRE DU COMITE DE GESTION

30. Le Directeur Exécutif de l'ALT a indiqué que la quatrième réunion ordinaire du Comité de Gestion a eu lieu au Centre International de Conférence de Mulungushi à Lusaka, en Zambie du 23 au 25 Novembre 2010. Le Directeur Exécutif a en outre signalé que le Dr Julius NINGU de la République-Unie de Tanzanie a officiellement remis la présidence à Dr. Harris PHIRI de la République de Zambie. Avec la permission du Président de la Conférence des Ministres, le Directeur Exécutif de l'ALT a appelé Dr. PHIRI de présenter le rapport de la quatrième réunion ordinaire du Comité de Gestion.
31. Le Dr. Harris PHIRI a présenté un rapport détaillé de la quatrième réunion ordinaire du Comité de Gestion et a invité la Conférence des Ministres de prendre note des décisions prises par le Comité de Gestion ainsi que d'examiner et d'approuver un certain nombre de décisions et de recommandations.

Points à examiner pour attention et approbation par la Conférence des Ministres

32. Le Comité de Gestion a invité le président de la Conférence des Ministres de prendre note des décisions et recommandations suivantes formulées par le Comité de Gestion:

Des questions découlant de la troisième réunion ordinaire

33. Le président du Comité de Gestion a indiqué que le Comité de Gestion a pris note des progrès et des réalisations faites par le Secrétariat de l'ALT dans l'application des questions soulevées au cours de la troisième réunion ordinaire du Comité de Gestion. Il a

spécifiquement mentionné ce qui suit: l'accomplissement par la Zambie des conditions de la BAD, l'état des contributions nationales, et la nomination des membres du personnel de l'ALT et des UCN.

La Conférence des Ministres a pris note des progrès et réalisations accomplis par le Secrétariat de l'ALT.

Le rapport annuel pour 2009 et le rapport d'avancement pour 2010 du Secrétariat de l'ALT

34. Le président du Comité de Gestion a indiqué que le Comité de Gestion a pris note du rapport annuel de l'ALT pour 2009, le rapport des comptes audités pour 2009, le rapport d'avancement pour 2010 et le rapport PNUD / GEF pour 2010.

La Conférence des Ministres a pris note des progrès et des réalisations faits par l'ALT et le Bureau de coordination du PNUD / FEM.

Le Plan de travail annuel de l'Autorité du Lac Tanganyika et le budget pour 2011

35. Le président du Comité de Gestion a indiqué que le Secrétariat de l'ALT a présenté le plan de travail annuel et le budget pour 2011 au Comité de Gestion pour approbation. Le Comité de Gestion a approuvé le plan de travail annuel et le budget pour 2011, mais a demandé au Secrétariat de l'ALT de trouver un mécanisme rentable pour l'achat des bateaux de surveillance des pays riverains. En outre, le Comité de Gestion a indiqué que le recrutement du Directeur Exécutif Adjoint qui avait été prévu pour le premier trimestre de 2011 devrait être entrepris après l'amélioration de la situation financière de l'ALT.

La Conférence des Ministres a pris note et a approuvé le plan de travail annuel et le budget pour 2011 du Secrétariat de l'ALT.

Les Contributions Nationales à l'ALT

36. Le président du Comité de Gestion a indiqué que le Secrétariat de l'ALT a présenté le rapport et un résumé de l'état des contributions nationales à l'ALT d'ici la fin du mois d'Octobre 2010 (les détails dans le tableau ci-dessous). Comme le montre le tableau, seule la République-Unie de Tanzanie a pleinement versé les contributions nationales. Le Président du Comité de Gestion a indiqué en outre que le Comité de Gestion a recommandé que tous les arriérés de contributions nationales devraient être versés à l'ALT à la fin de Décembre 2010.

Statut des contributions nationales à l'ALT au 31 Octobre 2010

Pays	Année 2009			Année 2010			Montant total encours
	Montant dû	Montant payé	Encours	Montant dû	Montant payé	Encours	
Burundi	\$303,900.00	\$323,700.37 ¹	(\$19,800.37)	\$303,900.00	\$161,413.02 ²	\$122,686.61	\$122,686.61
RD Congo	\$303,900.00	\$0.00	\$303,900.00	\$303,900.00	\$0.00	\$303,900.00	\$607,800.00
Tanzanie	\$303,900.00	\$303,900.00 ³	\$0.00	\$303,900.00	\$303,900.00 ⁴	\$0.00	\$0.00
Zambie	\$303,900.00	\$156,819.12 ⁵	\$147,080.88	\$303,900.00	\$0.00	\$303,900.00	\$450,980.88
Total	\$1,215,600.00	\$646,524.76	\$569,075.24	\$1,215,600.00	\$137,894.73	\$592,591.88	\$1,181,467.49

¹ En 2009, le Burundi a versé \$162,225.13 le 12/12/2008 et \$161,475.24 le 28/05/09

² En 2010, le Burundi a versé \$53,527.05 le 28/05/2010, \$53,731.06 le 19/07/2010 et \$53,492.26 le 28/09/2010

³ En 2009, la Tanzanie a versé la totalité de son dû le 9/04/2009

⁴ En 2010, la Tanzanie a versé la totalité de son dû le 12/07/2010

⁵ En 2009, la Zambie a versé \$18,924.39 le 16/07/2009 et en 2010, \$137,894.73 étaient versés le 13/04/2010

37. Madame la Présidente de la Conférence des Ministres, Honorable NAMUGALA, a informé les participants que le respect des contributions nationales a été l'un des plus grands défis auxquels sont confrontés les pays riverains. Elle a félicité la République-Unie de Tanzanie pour son leadership et son engagement pour la remise de la totalité des contributions nationales à l'ALT. Elle a en outre demandé aux collègues ministres de prendre des décisions audacieuses et d'indiquer quand les contributions nationales encours de 2009 et de 2010 seraient payées.

En réponse à la demande de madame la Présidente, l'honorable KATINTIMA a informé la réunion que la République Démocratique du Congo paierait les arriérés de contributions par des tranches de 150 000 \$ dans les mois de Novembre 2010, Février 2011, avril 2011 et Juin 2011. L'honorable NIBIRANTIJE a déclaré que le Burundi paierait la totalité du montant au début de 2011. L'honorable NAMUGALA a dit que le Gouvernement de la République de Zambie paierait les arriérés de contributions nationales au cours des cinq prochains mois à partir de Décembre 2010.

Le plan de travail annuel et le budget pour 2011 du projet régional PNUD / FEM

38. Le Comité de Gestion a indiqué que le président du Comité de Gestion a examiné et approuvé le plan de travail annuel et le budget pour 2011 du projet régional PNUD / FEM tel que présenté. Le président du Comité de Gestion a également indiqué que l'évaluation à mi-parcours du PNUD / FEM sur le Lac Tanganyika sera entreprise au début de l'année prochaine.

La Conférence des Ministres a pris note et a approuvé le plan de travail annuel et le budget pour 2011 du projet régional PNUD / FEM.

La stratégie de collecte des fonds (MC/4/8.1)

39. La Conférence des Ministres a été informée que le Comité de Gestion a examiné et adopté la stratégie de collecte de fonds de l'ALT. Le Comité de Gestion a noté que la stratégie de collecte de fonds devrait énoncer clairement les fonds pour les activités opérationnelles et pour la rémunération du personnel de sorte qu'il serait facile de vendre la stratégie auprès des donateurs.

La Conférence des Ministres a pris note et a approuvé la stratégie de collecte de fonds de l'ALT.

Les termes de référence du Comité Directeur régional

40. Le président du Comité de Gestion a indiqué que le Comité de Gestion a examiné et approuvé les termes de référence du Comité Directeur régional présenté par le Secrétariat de l'ALT.

La Conférence des Ministres a pris note et a approuvé les termes de référence du Comité directeur régional.

Le Cadre de Suivi et Evaluation de l'ALT

41. Le président du Comité de Gestion a indiqué que le Comité de Gestion a examiné et approuvé le Manuel de Suivi et Evaluation de l'ALT.

La Conférence des Ministres a pris note et a approuvé le Manuel de Suivi et Evaluation de l'ALT.

La baisse des niveaux d'eau, la déforestation et la sédimentation

42. La Conférence des Ministres a été informée que le Secrétariat de l'ALT a présenté un rapport au Comité de Gestion sur la baisse du niveau d'eau. Les principales conclusions de l'évaluation rapide ont démontré que les activités humaines telles que la destruction d'un barrage dans la rivière Lukuga n'a pas eu d'influence significative sur les fluctuations naturelles du niveau d'eau dans le Lac Tanganyika au cours de la période: de 1995 à 2010. Le Comité de Gestion a pris note et s'est convenu que davantage d'études devraient être entreprises afin de générer des informations quantitatives qui pourraient être utiles pour les décisions de gestion.

La Conférence des Ministres a pris note et a approuvé la décision prise par le Comité de Gestion.

Notifications aux États contractants

43. Le président du Comité de Gestion a indiqué que le Comité de Gestion a examiné la nécessité pour les quatre États contractants de la Convention sur la gestion durable du Lac Tanganyika à faire rapport régulièrement à l'ALT, conformément aux articles 14, 20 et 22 de la Convention. Après discussion, le Comité de Gestion a recommandé que chaque État contractant présente les rapports demandés dans les deux notifications émises par le Secrétariat de l'ALT pas plus tard qu'à la fin du mois de Février 2011. Des copies des notifications émises par le Secrétariat de l'ALT sont présentées à l'annexe 12.

La Conférence des Ministres a pris note et a approuvé la recommandation du Comité de Gestion.

Amendements à la présente Convention

44. Le président du Comité de Gestion a indiqué que le Burundi s'est porté volontaire pour proposer un amendement à la Convention en vue d'augmenter le nombre de membres du Comité de Gestion de trois à quatre pour inclure un membre du ministère en charge des Finances. Après avoir examiné les dispositions de l'article 24, paragraphe 6 de la Convention, le Comité de Gestion a conclu qu'il n'était pas nécessaire de proposer toute modification à l'inscription de la BAD sur la liste des observateurs.

La Conférence des Ministres a pris note et a approuvé la décision prise par le Comité de Gestion.

Rôles des secrétaires permanents sur la structure de l'ALT

45. Le président du Comité de Gestion a indiqué que la question d'inclure les secrétaires permanents sur la structure de l'ALT et de déterminer leurs rôles a été soulevée lors de la réunion extraordinaire qui s'est tenue à Dar es-Salaam, en Tanzanie, le 12 mai 2010. La Conférence des Ministres a entendu que pendant la discussion du Comité de Gestion, les délégations de la Tanzanie et de la Zambie ont appuyé l'inclusion des secrétaires permanents de la structure de l'ALT tandis que la République Démocratique du Congo et le Burundi n'ont pas appuyé la suggestion.

46. Le président du Comité de Gestion a également signalé que l'affaire a été portée à la Conférence des Ministres pour une décision définitive parce que les pays riverains n'avaient pas atteint une position commune au niveau du Comité de Gestion.
47. Le chef de la délégation de la Tanzanie a dit que les Secrétaires Permanents comme des agents de contrôle des fonds dans leurs ministères respectifs doivent être impliqués dans la supervision de mises en œuvre des activités de programme et de projet et devrait veiller à ce qu'il y ait une responsabilisation appropriée des ressources aux niveaux régional et national.
48. Le chef de la délégation burundaise a informé les participants que le Burundi a appuyé l'inclusion des Secrétaires Permanents dans la structure de l'ALT et a déclaré que la République du Burundi avait introduit la position des Secrétaires Permanents dans tous les ministères conformément aux structures de Communauté est-africaine.
49. Le chef de la délégation de la République Démocratique du Congo a déclaré qu'il ne voyait pas la nécessité d'inclure les secrétaires permanents dans la structure de l'ALT.

Après une longue discussion, le Président a presque demandé un vote sur la question, mais la décision a été annulée pour permettre une courte pause pour que les pays riverains se consultent. Après la courte pause, le chef de la délégation de la République Démocratique du Congo a déclaré qu'il avait - après consultations - accepté la suggestion d'inclure les secrétaires permanents dans la structure d'ALT et a soutenu l'idée de déterminer leurs rôles. Enfin, la Conférence des Ministres a accepté la proposition de déterminer le rôle des Secrétaires Permanents et de les inclure dans la structure ALT.

Formation des comités techniques et la nomination des personnes de contact officielles

50. Le président du Comité de Gestion a indiqué que le Secrétariat de l'ALT avait proposé au Comité de Gestion la nécessité de créer quatre comités techniques, à savoir le comité socio-économique, le comité de gestion des pêches, le comité de la diversité biologique et le comité de la qualité de l'eau / lutte contre la pollution, pour aider dans l'exercice de ses fonctions conformément à l'article 27, paragraphe 2 de la Convention. Chaque Etat contractant a été invité à présenter des candidatures d'un expert pour chacun des quatre comités techniques.
51. Le président du Comité de Gestion a également signalé que le Secrétariat de l'ALT avait demandé à chaque pays riverain de communiquer officiellement au Secrétariat de l'ALT le (s) nom (s) de leurs personnes de contact conformément à l'article 7 du Règlement de procédure. Enfin, le président du Comité de Gestion a indiqué que le Comité de Gestion a convenu que les États contractants devraient présenter au Secrétariat de l'ALT les noms des experts pour siéger sur chacun des quatre comités techniques et également soumettre le (s) nom de (s) personnes de contact officielles de l'ALT. La date limite pour les soumissions au Secrétariat de l'ALT était le 31 Décembre 2010.

La Conférence des Ministres a pris note et a approuvé les décisions prises par le Comité de Gestion.

L'Accord d'assistance technique de la FAO pour PRODAP

52. Le président du Comité de Gestion a indiqué que la l'Accord d'assistance technique ALT / FAO pour PRODAP a été signé le 10 Septembre 2010 par le Dr Henry MWIMA, le Directeur

Exécutif de l'ALT et Son Excellence M. Arlindo Bragança P. GOMES le Représentant Résident de la FAO au Burundi lors d'une brève cérémonie qui a eu lieu au Ministère des Relations Extérieures et de la Coopération Internationale à Bujumbura, au Burundi. Son Excellence M. Augustin NSANZE, le Ministre des Relations Extérieures et de la Coopération Internationale a pris part à la signature et a approuvé l'accord au nom du Gouvernement de la République du Burundi. Son Excellence l'Ambassadeur Salomon BALIENE et Son Excellence l'Ambassadeur Dr. James NZAGI ont également assisté à cette cérémonie et ont approuvé ledit accord respectivement aux noms du Gouvernement de la République Démocratique du Congo et du Gouvernement de la République-Unie de Tanzanie. Le 11 Novembre 2010, l'accord a été approuvé par Son Excellence l'Ambassadeur Darius BUBALA au nom du Gouvernement de la République de Zambie.

La Conférence des Ministres a pris note et s'est félicité des efforts déployés par le Secrétariat de l'ALT, la FAO et les quatre gouvernements des pays riverains.

Projet actualisé du Programme d'action stratégique

53. Le président du Comité de Gestion a indiqué que le Secrétariat de l'ALT a présenté un rapport sur le processus réalisé dans l'actualisation du Programme d'Action Stratégique (PAS). Le président du Comité de Gestion a également indiqué que la feuille de route pour la finalisation du processus de mise à jour du PAS, et l'élaboration de plans d'action nationaux (PAN) a été présentée par le coordonnateur régional du projet PNUD / FEM. Après discussion, le Comité de Gestion a recommandé que le processus d'actualisation du PAS et l'élaboration des PAN soient achevés en temps utile pour que le PAS actualisé soit présenté à la prochaine réunion ordinaire de la Conférence des Ministres pour approbation.

La Conférence des Ministres a pris note des efforts accomplis dans l'actualisation du PAS et a approuvé la recommandation du Comité de Gestion.

Règlement du personnel et les conditions de service des Unités de Coordination Nationale (UCN)

54. Le Comité de Gestion a indiqué que le président du Comité de Gestion a brièvement examiné le projet de Règlement du personnel et les conditions de service pour les Unités de Coordination Nationale et a appelé tous les pays riverains pour étudier le document et par la suite présenter leurs observations au Secrétariat de l'ALT au plus tard le 31 Décembre 2010. Le Comité de Gestion a décidé que si aucun commentaire n'est reçu à la fin de Décembre 2010, le document sera considéré comme approuvé. Le président du Comité de Gestion a présenté la décision du Comité de Gestion pour approbation par la Conférence des Ministres.

La Conférence des Ministres a pris note des suggestions et a approuvé la recommandation faite par le Comité de Gestion.

Programme / projet national d'étape pour 2010 et les activités prévues pour 2011

55. Le président du Comité de Gestion a indiqué les rapports d'activité de synthèse couvrant la période de Janvier à Septembre 2010 et qui mettent en lumière les activités prévues pour 2011 dans les quatre pays riverains ont été présentés par les coordonnateurs nationaux et les administrateurs de projet pour le Burundi, la République Démocratique du Congo, la Tanzanie et la Zambie.

La Conférence des Ministres a pris note des progrès et des réalisations en 2010 et a également pris note des activités prévues pour 2011 par les Unités de Coordination Nationale et les Unités de Gestion de Projet dans les quatre pays riverains.

Coordination du programme/projet au niveau national

56. Le président du Comité de Gestion a indiqué que tous les pays riverains avaient formellement créé des comités Directeurs Nationaux (CDN) pour des raisons de coordination du programme et projet au niveau national. Toutefois, le Comité de Gestion a appris que le nombre de membres du CDN (dans le cas du Burundi, Tanzanie et Zambie) ne se conformait pas à ce que la Conférence des Ministres avait approuvé à la deuxième réunion ordinaire.
57. La Conférence des Ministres a également été informée que, après une longue discussion, le Comité de Gestion a noté que certains pays ont identifié d'autres acteurs importants comme l'agriculture, qui devraient être représentés sur le CDN et a suggéré que le CDN de chaque pays riverain soit reconstitué avec un nombre minimum de 8 et un nombre maximum de 12 membres. En outre, le Comité de Gestion a fait observer que tous les secteurs identifiés dans la décision de la deuxième réunion ordinaire de la Conférence des Ministres devraient être représentés. Enfin, le Président du Comité de Gestion a présenté les décisions du Comité de Gestion à la Conférence des Ministres pour approbation.

La Conférence des Ministres a pris note et a approuvé les décisions prises par le Comité de Gestion.

DATE ET LIEU DE LA CINQUIEME REUNION ORDINAIRE

58. Le chef de la délégation tanzanienne a fait une offre au nom de la République-Unie de Tanzanie pour accueillir la cinquième réunion ordinaire de la Conférence des Ministres du Lac Tanganyika en Septembre 2011 à une date à convenir, après consultations entre le pays hôte et d'autres pays riverains. Les chefs de délégation du Burundi, de la République Démocratique du Congo et de la Zambie ont salué l'offre par la République-Unie de Tanzanie.

DECLARATION PAR LA 4EME CONFERENCE DES MINISTRES

59. Après une courte pause, les délégués et les observateurs se sont rassemblés et par la suite, le Dr. Henry MWIMA, le Directeur Exécutif de l'ALT a lu la déclaration de la quatrième réunion ordinaire de la Conférence des Ministres du Lac Tanganyika. Le texte intégral de la déclaration signée est à l'annexe 13.

ADOPTION DU RAPPORT DE LA 4EME CONFERENCE DES MINISTRES

60. Le procès-verbal de la quatrième réunion ordinaire de la Conférence des Ministres sera adopté à la cinquième réunion ordinaire.

CLOTURE DE LA REUNION

61. Dans son discours de clôture, la Présidente de la Conférence des Ministres, l'Honorable Catherine NAMUGALA a remercié tous les chefs de délégation et les observateurs pour leurs contributions utiles à la réunion. Elle a également remercié tous les membres du Comité de Gestion et les représentants des partenaires d'appui pour leur travail acharné comme en

témoigne le rapport qui a été présenté par le Président du Comité de Gestion. Enfin, la Présidente a sincèrement exprimé sa gratitude à tous les gouvernements des pays riverains et leurs partenaires et leur a demandé de continuer à soutenir la gestion durable du Lac Tanganyika et de son bassin pour le bénéfice des communautés riveraines.

62. Comme il n'y avait pas d'autres questions pour discussion, la Présidente a officiellement clôturé la séance à 17h10 et a ensuite invité tous les délégués et les observateurs à un dîner offert par le pays hôte à Fairview Hôtel, Lusaka.

Signé:

Honorable Catherine NAMUGALA, MP
Présidente: Conférence des Ministres du Lac Tanganyika

Honorable Jean Marie NIBIRANTJIE
République du Burundi
Rapporteur Francophone

Mrs. Ruth H. MOLLEL
République Unie de la Tanzanie
Rapporteur Anglophone

=====

Annexe 1: Ordre du jour de la quatrième réunion ordinaire de la Conférence des Ministres de l'Autorité du Lac Tanganyika, le 26 Novembre 2010, Centre International de conférence de Mulungushi, Lusaka - Zambie

Heure	Point	Matière à couvrir	Référence
08h30	1	CEREMONIE DE BIENVENUE ET D'OUVERTURE	
		1.1 Arrivée des Délégations, Invités et Observateurs	
08h50		1.2 Arrivée des Ministres / Chefs des Délégations	
09h00		1.3 Arrivée de l'Invité d'honneur	
09h05		1.4 Allocution de bienvenue –Ministre hôte	
09h10		1.5 Allocution par l'honorable Ministre (Burundi)	
09h15		1.6 Allocution par l'honorable Ministre (Tanzanie)	
09h20		1.7 Discours par le Président sortant de la CdM: Honorable Ministre (R.D. Congo)	
09h25		1.8 Discours par les Représentants des Partenaire d'appui:	
		1.8.1 Banque africaine de développement	
		1.8.2 UNDP	
		1.8.3 FAO	
		1.8.4 UICN	
		1.8.5 WWF	
09h50		1.9 Bref exposé du Président et invitation de l'invité d'honneur	
09h55	2	ALLOCUTION D'OUVERTURE PAR L'INVITE D'HONNEUR	
10h10		Pause pour le Groupe Photo	
10h15		Pause Thé / Café	
10h30	3	Consultations entre les Chefs des Délégations	
11h00	4	Remise et reprise de la présidence / Constitution du Bureau	
11h10	5	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	CoM/4/5
11h15	6	ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA 3^{EME} REUNION ORDINAIRE	CoM/4/6
11h00	7	QUESTIONS DECOULANT DE LA 3^{EME} REUNION ORDINAIRE	CoM/4/7
		6.1 Accomplissement des conditions de la BAD par la Zambie	CoM/4/7.1
		6.2 Contributions Nationales	CoM/4/7.2
		6.3 Accord ALT	CoM/4/7.3
11h30	8	EXAMEN DU RAPPORT DE LA 4^{EME} REUNION DU COMITE DE GESTION	CoM/4/8
		8.1 Points pour examen et adoption	CoM/4/8.1
		8.1.1 Rapport Annuel pour 2009 et le Rapport d'étape pour 2010 du Secrétariat de l'ALT	CoM/4/8.1.1
		8.1.2 Programme / projet national d'étape pour 2010 et les activités prévues pour 2011	CoM/4/8.1.2
		8.1.3 La baisse du niveau d'eau, la déforestation et de la sédimentation	CoM/4/8.1.3
		8.1.4 Notifications des Etats Contractants	CoM/4/8.1.4
		8.1.5 Programme National /Progrès pour 2010 et activités prévues pour 2011	CoM/4/8.1.5
		8.1.6 Projet actualisé du Plan d'Action Stratégique (PAS)	CoM/4/8.1.6
		8.1.7 Règlement et conditions de service du personnel UCN	CoM/4/8.1.7
		8.2 Points pour examen et approbation	CoM/4/8.2
		8.1.1 Stratégie de collecte des fonds	CoM/4/8.1.1
		8.1.2 Termes de référence du Comité Directeur régional	CoM/4/8.1.2
		8.1.3 Cadre de suivi et évaluation	CoM/4/8.1.3
		8.1.4 Rôle des Secrétaires Permanents dans la structure de l' ALT	CoM/4/8.1.4
		8.1.5 Amendement à la présente Convention	CoM/4/8.1.5
		8.1.6 Communication et nomination des personnes de contact officielles	CoM/4/8.1.6

8.1.7 Formation des Comités Techniques

CoM/4/8.1.7

13h00		Lunch Break	
14h00	8 (suite)	EXAMEN DU RAPPORT DE LA 4^{ÈME} REUNION DU COMITE DE GESTION	CoM/4/8
15h00		Pause thé / café	
15h30	9	Divers	
16h00	10	Déclaration par la 4 ^{ème} Conférence des Ministres	
16h10	11	Adoption du Rapport de la 4 ^{ème} Conférence des Ministres / Clôture	

Annexe 2: Liste des Délégués et Observateurs à la quatrième réunion ordinaire de la Conférence des Ministres de l'Autorité du Lac Tanganyika, le 26 Novembre 2010

A. CONFERENCE DES MINISTRES - DELEGATIONS PAYS

Kinshasa, R.D. CONGO
E-mail: viceminagri@yahoo.fr

Burundi

1. **Honorable Jean-Marie NIBIRANTIJE**
Ministre de l'Eau, de l'Environnement,
De l'Aménagement du Territoire et de
l'Urbanisme
BP 1840
Bujumbura, BURUNDI
Tel: +257 77 747556
Fax: +257 22 254029
2. **Mr. Fidèle GAHUNGU**
Expert de l'Environnement
Ministère de l'Eau, de l'Environnement,
De l'Aménagement du Territoire et de
l'Urbanisme
BP 1840
Bujumbura, BURUNDI
Tel: +257 79 923799
E-mail: gahungufid@yahoo.fr
3. **Mr. Sezoya Antoine NGABO**
Directeur des ressources hydrauliques
Ministère de l'Energie et des Mines
Bujumbura, BURUNDI
Tel: +257 79 903103
E-mail: sezoyangabo@yahoo.com
4. **Mr. Emery Gaspard SIMBAHWANYA**
Conseiller technique
Ministère de l'Economie, des Finances et
Coopération au développement
Bujumbura, BURUNDI
Tel: +257 22 252171
Mobile: +257 77 764225
E-mail: simbagaspard0@yahoo.fr
5. **Ms. Jeannine NJEJIMANA**
Conseillère de planification de l'agriculture et
l'élevage
Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage
Bujumbura, BURUNDI
Tel: +257 79990476
E-mail: njejeanine@yahoo.fr

R.D. Congo

6. **Honorable Norbert Basengezi KATINTIMA**
Ministre de l'Agriculture, Pêches et de l'Elevage

7. **Mr. Gayo LEMBA**
Directeur national de la pêche
Ministre de l'Agriculture, Pêches et Elevage
Quartier Don Bosco No.16 AV Kivu
C/NGALIEMA
Kinshasa, R.D. CONGO
Tel: +243 999912450
E-mail: gayowadur@yahoo.fr
8. **Mr. Crispin Okwul SEDEKE**
Chef de la Division en charge de la gestion
Transfrontalière de l'eau au ministère de
l'Environnement
35, Pumbu/Gombe Avenue
Kinshasa, R.D. CONGO
Tel: +243 999922134
E-mail: crisudila@yahoo.fr
9. **Mwarabu MOLISHO**
Directeur des études
Ministère des Finances
Tel: +243 898771294
E-mail: pstmwarabu@yahoo.fr

Tanzanie

10. **Mrs. Ruth H. MOLLEL**
Secrétaire permanent
Bureau du Vice-président
P.O. Box 5380
Dar es Salaam, TANZANIE
Tel: +255-22- 2118416
Fax: +255 -22 -2124631
11. **Dr. Julius NINGU**
Directeur de l'Environnement
Bureau du Vice-président
P.O. Box 5380
Dar es Salaam, TANZANIE
Tel: +255-22- 2118416
Fax: +255 -22 -2124631
E-mail: jkningu@yahoo.com
12. **Mr. Rachid HOZA**
Directeur adjoint par intérim des Pêches
Ministère de Développement de l'Elevage et
de la pêche
Dar es Salaam, TANZANIE

Tel: +255 784224616
E-mail: rbhoza@yahoo.com

13. **Mr. Sylvester MATEMU**

Directeur adjoint des Ressources en Eau -
transfrontières
Ministère de l'Eau et de l'Irrigation
P.O. Box 9153
Dar es Salaam, TANZANIE
Tel: +255 22 2450838-41
Mobile: +255 754564424
E-mail: smatemu@hotmail.com

14. **Ms. Joyce MOMBURI**

Économiste principal
Ministère des Finances et des Affaires
économiques
P.O. Box 9111
Dar es Salaam, TANZANIE
Tel: +255 22 2129452
Mobile: +255 752729166
E-mail: jmomburi@yahoo.com

Zambie

15. **Honorable Catherine NAMUGALA, MP**

Ministre du Tourisme, de l'Environnement et
Des ressources naturelles
P.O. Box 34011,
Lusaka ZAMBIE
Tel: +260-211-229417
Fax: 260-1-229417

16. **Mrs. Lilliane KAPULU**

Secrétaire permanent
Ministère du Tourisme, de l'Environnement et
Des ressources naturelles
P.O. Box 34011,
Lusaka, ZAMBIE
Tel: +260-211-229417
Mobile: +260-966-780085
Fax: 260-1-229417
Email: kapalakonje@yahoo.com

17. **Dr. Harris PHIRI**

Directeur général des recherches sur les
pêcheries
Ministère des Pêches
P.O. Box 350100.
Chilanga, ZAMBIE
Tel: +260 1278662
Fax: +206 1278618
E-mail: harrisphiri@live.com

B. SECRETARIAT DE L'ALT

18. **Dr. Henry MWIMA**

Directeur exécutif
SECRETARIAT DE L'ALT
B. P. 4910 - Ngagara
Bujumbura, BURUNDI
Tel: +257 22273580
Mobile: + 257 79293598
E-mail: henry.MWIMA@lta-alt.org

19. **Mr. Gabriel HAKIZIMANA**

Directeur de l'Environnement
SECRETARIAT DE L'ALT
B. P. 4910 - Ngagara
Bujumbura, BURUNDI
Tel: +257 222 73583
Mobile: +257 79 932 099
E-mail: gabriel.hakizimana@lta-alt.org

20. **Mr. Désiré Ebaka LOMPOMBI**

Directeur de l'Administration et des Finances
SECRETARIAT DE L'ALT
B. P. 4910 - Ngagara
Bujumbura, BURUNDI
Tel: +257 222 735 82
Mobile: + 257 79810834
E-mail: desire.ebaka@lta-alt.org

21. **Mr. Augustine MUTELEKESHA**

Directeur de Suivi et Evaluation
SECRETARIAT DE L'ALT
B. P. 4910 - Ngagara
Bujumbura, BURUNDI
Tel: +257 222 735 84
Mobile: + 257 79180735
E-mail: amutelekesha@yahoo.com

22. **Mr. Kaitira Ibrahim KATONDA**

Directeur des pêches
SECRETARIAT DE L'ALT
B. P. 4910 - Ngagara
Bujumbura, BURUNDI
Tel: +257 222 735 85
Mobile: + 257 79138000
E-mail: kaitira.katonda1@gmail.com

C. UNITES NATIONALE DE COORDINATION

23. **Mr. Charles KARAKURA**

Coordination Nationale Coordonnateur de
l'Unité
Bujumbura, BURUNDI
Tel: +257 22 255741
Mobile: +257 77707555
E-mail: ckarakura@yahoo.fr

24. **Dr. Manara KAMITENGA**

Coordination Nationale Coordonnateur de l'Unité
Kalemie, R.D. CONGO
Tel: +243 998585093
E-mail: kamitenga@yahoo.fr

25. **Dr. Hudson NKOTAGU**

Coordination Nationale Coordonnateur de l'Unité
Kigoma, TANZANIE
Tel: +255 754306724
E-mail: HUDSON@hdsn.ac.tz

26. **Dr. Martin MBEWE**

Coordination Nationale Coordonnateur de l'Unité
Mpulungu, ZAMBIE
Mobile: +260 97610084
E-mail: mbewemartinn@yahoo.co.uk

27. **Mr. Peter Mutale KANGWA**

Socio-économiste
Unité Nationale de Coordination
Mpulungu, ZAMBIE
Mobile: +260 977 818825
E-mail: mutale_kangwa@yahoo.com

D. PROJET PNUD FEM / BUREAU DE COORDINATION

28. **Prof. Laurent NTAHUGA**

Coordonnateur régional du projet
Projet PNUD / FEM sur le Lac Tanganyika
B.P. 4910 - Ngagara
Bujumbura, BURUNDI
Tel: +257 222 735 79
Mobile: +257 795 896 82
E-mail: LaurentN@unops.org

29. **Dr. Saskia A.E. MARIJNISSEN**

Conseiller technique Environnement
Projet PNUD / FEM sur le Lac Tanganyika
B.P. 4910 Ngagara
Bujumbura, BURUNDI
Tel: +257 222 735 81
Mobile: +257 797 992 29
E-mail: SaskiaM@unops.org

E. UNITES NATIONALES DE GESTION DU PROJET PNUD / FEM

30. **Mr. Céléus NGOWENUBUSA**

Manager
Unité de gestion du projet
Bujumbura, BURUNDI
Mobile: +257-77 775 700

Email: celusN@unops.org

31. **Dr. Charles KAHINDO**

Manager
Unité de gestion du projet
Uvira, R.D. Congo
Tel: + 243 819 645197
E-mail: CKAHINDO.wwfuvira@gmail.com

32. **Ms. Hawa MSHAM**

Manager
Unité de gestion du projet
P. O. Box 557
Kigoma, TANZANIE
Tel: +255 28 2803162
Mobile: + 255 754927877
E-mail: mshamhawa72@gmail.com

33. **Mr. Simbotwe MWIYA**

Manager
Unité de gestion du projet
Mpulungu, ZAMBIE
Mobile: +260-977-715885
E-mail: abcconsult@zamnet.zm

F. MEMBRES DES DELEGATIONS PAYS PRESENTS

R.D. Congo

34. **Ms. Bibishe SAIDI**

Diplomate
Ambassade la R.D. Congo
Lusaka, ZAMBIE
Mobile: +260-977-882768
E-mail: bibichesaidi2001@yahoo.fr

35. **Mr. Sadiki KILONGWE**

Premier Secrétaire (Diplomate)
Ambassade la R.D. Congo
Lusaka, ZAMBIE
E-mail: pierre.sadiki@yahoo.fr

Tanzanie

36. **Mr. Stephen NKONDOKAYA**

Directeur adjoint – Point Focal pour le Lac Tanganyika
Bureau du Vice-président - Environnement
P.O. Box 5380
Dar es Salaam, TANZANIE
Tel: +255-22-2113983
Mobile: + 255 754817572
E-mail: srkaya58@yahoo.co.uk

37. **Mr. Onespholy KAMUKURU**

Ingénieur en environnement
Bureau du Vice-président - Environnement
P.O. Box 5380

Dar es Salaam, TANZANIE
Tel: +255-22-2113983
Mobile: +255-719-062090
E-mail: Okamukuru@yahoo.com

P.O. Box 34011,
Lusaka ZAMBIE
Tel: +260 211 229417
Mobile: + 260-977-00594
E-mail: johnchiluwe@yahoo.com

38. **Mr. Damas MAPUNDA**

Agent principal de l'environnement
Bureau du Vice-président - Environnement
P.O. Box 5380
Dar es Salaam, TANZANIE
Tel: +255-22-2113983
Mobile: +255 754640992
E-mail: dmapunda71@yahoo.com

44. **Mr. Godwin F. GONDWE**

Chef de gestion de l'environnement
Ministère du Tourisme, de l'Environnement et
Des ressources naturelles
P.O. Box 34011,
Lusaka ZAMBIE
Tel: +260 211 229417
Mobile: + 260-955-835416
E-mail: gfgondwe@mtenr.gov.zm

39. **Miss. Donata KEMILEMBE**

Agent de recherche en Agriculture
Bureau du Vice-président - Environnement
P.O. Box 5380
Dar es Salaam, TANZANIE
Mobile: + 255 786013167
E-mail: kemirembdonata@yahoo.com

45. **Ms. Linda MBANGWETA**

Économiste principal
Ministère des Affaires étrangères
Lusaka, ZAMBIE
Mobile: + 260-978-750613
E-mail: cheelonda@yahoo.co.uk

40. **Mr. Joseph A. HAULE**

Responsable de la gestion des finances
Ministère des Finances et des Affaires
économiques
P.O. Box 9111
Dar es Salaam, TANZANIE
Tel: +255 22 2129452
Mobile: + 255 756878544
E-mail: jayhaule@yahoo.com

46. **Mr. Willie SIMFUNKWE**

Commissaire de district
Mpulungu, ZAMBIE
E-mail: simfukwewillie@yahoo.com
Mobile: + 260-977126699

Zambie

41. **Mrs. Carol Mwape ZULU**

Responsable de la gestion de l'environnement
- Point Focal
Ministère du Tourisme, de l'Environnement et
Des ressources naturelles
P.O. Box 34011,
Lusaka ZAMBIE
Tel: +260-211-229417
E-mail: mwapezulu@mtenr.gov.zm

47. **Mr. Brian LUTANDA**

Commissaire de district
Kaputa, ZAMBIE
Mobile: + 260-977635061

48. **Mr. Victor CHIBA**

Responsable principal de la vulgarisation
Département des forêts
Ministère du Tourisme, de l'Environnement et
Des ressources naturelles
Lusaka, ZAMBIE
Mobile: + 260-978250397
E-mail: vickman80@yahoo.com

42. **Mr. Emmanuel C.J. KALABA**

Directeur adjoint
Département de Politique et Planification
Ministère de l'Agriculture et des Coopératives
Lusaka ZAMBIE
Tel: +260 211 251719
E-mail: eckalaba@maff.gov

49. **Mr. Allan DAUCHI**

Responsable de la gestion de l'environnement
Ministère du Tourisme, de l'Environnement et
Des Ressources Naturelles
Lusaka, ZAMBIE
Mobile: + 260-978156974
E-mail: duchi45@yahoo.com

43. **Mr. John CHILUWE**

Chef du Développement du tourisme
Ministère du Tourisme, de l'Environnement et
Des ressources naturelles

G. PARTENAIRES DE SOUTIEN

Banque africaine de développement

50. **Mr. Jean-Louis KROMER**

Responsable Principal des pêches

Banque africaine de développement
13 Ghana Avenue
Tunis, TUNISIE
Tel: +216 71103331
Fax: +261 71253167
E-mail: j.Kromer@afdb.org

PNUD / FEM

51. **Dr. Akiko YAMAMOTO**
Spécialiste régional technique / TACC
PNUD / FEM - Centre régional pour l'Afrique
orientale et australe,
Pretoria, AFRIQUE DU SUD
Tel: +27 12 3548125
Fax: +27 82 8509824
E-mail: akiko.yamamoto@undp.org

FAO

52. **Mr. John JORGENSEN**
Responsable des ressources halieutiques
FAO, Viale delle Terme di Caracalla, I – 00153
Rome, ITALIE
E-mail: John.jorgensen@fao.org
53. **Mrs. Dorothy JERE**
Assistant de programme
Bureau pays de la FAO
Lusaka, ZAMBIE
Mobile: + 260-977-718604
E-mail: dorothy@fao.org
54. **Ms. Sangeeta PATEL**
Stagiaire
Bureau pays de la FAO
Lusaka, ZAMBIE
Mobile: + 260-977-250053
E-mail: ninapotash@yahoo.com

UICN

55. **Ms. Esther ABONYO**
Administrateur de programme - espèces
envahissantes
UICN -ESARO
Mukoma Road (Off Magadi Road)
P.O. Box 68200-00200
Nairobi, KENYA
Tel: +254-890605-12
E-mail: ester.ABONYO@UICN.org

WWF

56. **Mr. Oscar M. SILEMBO**
Chef écologiste d'eau douce
Bureau pays de WWF
Lusaka, ZAMBIE
Mobile: +260-977-863089
E-mail: osilembo@wwfzam.org

H. PERSONNEL D'APPUI DU SECRETARIAT DE L'ALT

57. **Mr. Pacifique NDORICIMPA**
Assistant administratif aux directeurs
SECRETARIAT DE L'ALT, B. P. 4910 - Ngagara
Bujumbura, BURUNDI
Tel: +257 77 732 599
E-mail: pacifiquendo@yahoo.fr
58. **Mrs. Liliane DEBEGE**
Assistant Administratif et Financier
SECRETARIAT DE L'ALT, B. P. 4910 - Ngagara
Bujumbura, BURUNDI
Tel: +257 22273582
E-mail: liliane115@hotmail.com
59. **Mrs. Alice-Christelle NIJIMBERE**
Assistant au personnel du Directeur exécutif
SECRETARIAT DE L'ALT, B. P. 4910 - Ngagara
Bujumbura, BURUNDI
Tel: +257 79 933 633
E-mail: kabalire4@yahoo.com

I. PERSONNEL D'APPUI PAYS HÔTE (ZAMBIE)

60. **Mr. Levy MUKUPA**
Responsable principal de protocole
Ministère des Affaires étrangères
P.O. Box 50069
Lusaka, ZAMBIE
Mobile: +260-966-650857
E-mail: lkupshups@yahoo.co.uk
61. **Mr. Robert KAMALATA**
Chef de protocole
Ministère des Affaires étrangères
P.O. Box 50069
Lusaka, ZAMBIE
Mobile: +260-979-761517
E-mail: rkamalata@yahoo.com
62. **Mr. Joseph NJEKWA**
Chef de protocole
Ministère des Affaires étrangères
P.O. Box 50069
Lusaka, ZAMBIE
Mobile: +260-977-787884
E-mail: njekwajoseph@yahoo.com
63. **Ms. Hazel PHIRI**
Portier
Ministère du Tourisme, de l'Environnement et

Des ressources naturelles
Lusaka, ZAMBIE
Mobile: +260-977839524
E-mail: hazel2455@yahoo.com

64. **Ms. Bridget MABO**

Portier
Ministère du Tourisme, de l'Environnement et
Des ressources naturelles
Lusaka, ZAMBIE
Mobile: +260-979301714
E-mail: bridgetmabo@yahoo.com

65. **Ms. Mukelabai ZEKO**

Portier
Ministère du Tourisme, de l'Environnement et
Des ressources naturelles
Lusaka, ZAMBIE
Mobile: +260-977855500
E-mail: muky.zeko@yahoo.com

66. **Ms. Angela SHAWA**

Portier
Ministère du Tourisme, de l'Environnement et
Des ressources naturelles
Lusaka, ZAMBIE
Mobile: +260-977540005

Annexe 3: Allocution de l'honorable Catherine NAMUGALA, Ministre du Tourisme, de l'Environnement et des Ressources naturelles de la République de la Zambie, le 26 Novembre 2010

HONOURABLE MINISTER OF DEFENCE, MP, AND GUEST OF HONOUR
HONOUR MINISTER FROM THE REPUBLIC OF BURUNDI
HONOUR MINISTERS FROM THE DEMOCRATIC REPUBLIC OF CONGO
THE PERMANENT SECRETARY FROM UNITED REPUBLIC OF TANZANIA
THE EXECUTIVE DIRECTOR OF LAKE TANGANYIKA AUTHORITY
THE PERMANENT SECRETARY IN THE MINISTRY OF TOURISM, ENVIRONMENT AND NATURAL RESOURCES
LADIES AND GENTLEMEN
DISTINGUISHED DELEGATES

YOU ARE WELCOME TO ZAMBIA (*KARIBU SANA, MWAI SENI MUKWAI!*)

WE WELCOME YOU AND WE WANT YOU TO FEEL AT HOME HERE, AFTER ALL IT IS HOME FOR MANY OF YOU. AS YOU ATTEND THIS MEETING, I DO HOPE YOU WILL FIND TIME TO SAMPLE ZAMBIA'S HOSPITALITY IN THE LITTLE FREE TIME YOU HAVE.

I WANT TO ALSO SAY THAT THIS MEETING IS VERY IMPORTANT AND I DO WISH AND HOPE THAT WE WILL HAVE FRUITFUL DELIBERATIONS.

I ONCE AGAIN WELCOME YOU TO ZAMBIA.

THANK YOU.

Annexe 4: Allocution par l'Honorable Jean Marie NIBIRANTIJE, Ministre de l'Eau, de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme de la République du Burundi, le 26 Novembre 2010

**EXCELLENCES, MESDAMES ET MESSIEURS LES MINISTRES,
MESDAMES, MESSIEURS LES CHEFS DE DELEGATIONS,
MESDAMES, MESSIEURS LES CHEFS DES MISSIONS DIPLOMATIQUES,
MESDAMES ET MESSIEURS LES MEMBRES DU COMITE DE GESTION
MONSIEUR LE DIRECTEUR EXECUTIF DE L'AUTORITE DU LAC TANGANYIKA
MESDAMES, MESSIEURS LES REPRESENTANTS DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES
MESDAMES, MESSIEURS LES REPRESENTANTS DES PARTENAIRES AU DEVELOPPEMENT,
DISTINGUES INVITES,
MESDAMES, MESSIEURS,**

C'EST POUR MOI UN GRAND PLAISIR DE ME RETROUVER ICI PARMIS VOUS EN VUE DE PARTICIPER AUX TRAVAUX DE LA 4^{EME} REUNION ORDINAIRE DE LA CONFERENCE DES MINISTRES DE L'AUTORITE DU LAC TANGANYIKA.

AU NOM DU GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI ET EN MON NOM PROPRE, JE VOUDRAIS EXPRIMER MES SINCERES REMERCIEMENTS AU GOUVERNEMENT ET AU PEUPLE DE LA REPUBLIQUE FRERE DE ZAMBIE POUR LEUR HOSPITALITE ET L'ACCUEIL CHALEUREUX QU'ILS ONT RESERVES A NOS DELEGATIONS. NOUS NE DOUTONS PAS QUE TOUTE LA PERIODE QUI NOUS ALLONS PASSEE ICI A LUSAKA SERA AGREABLE. NOS REMERCIEMENTS S'ADRESSENT EGALEMENT AU DIRECTEUR EXECUTIF DE L'AUTORITE DU LAC TANGANYIKA ET A TOUTE SON EQUIPE QUI A DISPONIBILISE TOUTE LA LOGISTIQUE NECESSAIRE EN VUE DE FACILITER LA TENUE DES PRESENTES ASSISES.

JE M'ADRESSE AUSSI A NOS PARTENAIRES DE DEVELOPPEMENT NOTAMMENT (LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT, LE PNUD/FEM, LA FAO, L'UICN ...) QUI SONT TOUJOURS RESTES A NOS COTES DANS LA REALISATION DE CE VASTE PROGRAMME AUTOUR DU LAC TANGANYIKA.

**EXCELLENCES, MESDAMES ET MESSIEURS LES MINISTRES,
DISTINGUES INVITES,
MESDAMES, MESSIEURS,**

VOTRE PRÉSENCE ICI EST UN TÉMOIGNAGE ÉLOQUENT DE L'IMPORTANCE QUE VOUS ACCORDEZ À LA GESTION DURABLE DU LAC TANGANYIKA TEL QUE LA CONVENTION SIGNÉE ET RATIFIÉE PAR NOS QUATRE PAYS PARTAGEANT LE LAC TANGANYIKA LE STIPULE.

AUJOURD'HUI, LE MONDE TRAVERSE DES PHÉNOMÈNES ENVIRONNEMENTAUX AUSSI VARIÉS QUE DÉLICATS, JE VAIS DIRE PAR LÀ DES PHÉNOMÈNES LIÉS À LA POLLUTION, LA SUREXPLOITATION DES RESSOURCES, LA DÉSERTIFICATION, LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES QUI SONT SUSCEPTIBLES D'AVOIR DES EFFETS SUR LES ÉTENDUES D'EAU DONT LE LAC TANGANYIKA ET J'EN PASSE.

CETTE RÉUNION EST DONC UNE OCCASION POUR LES PARTICIPANTS DE FAIRE UN BILAN ANNUEL SUR LES RÉALISATIONS S'INSCRIVANT DANS LA GESTION DURABLE DE CE PATRIMOINE SI PRÉCIEUX POUR NOS GÉNÉRATIONS ACTUELLES ET FUTURES. LA RENCONTRE SERT AUSSI DE PLANIFIER LES ACTIVITÉS DE L'ANNÉE PROCHAINE MAIS AUSSI LA PRISE DES DÉCISIONS QUI VONT PERMETTRE À NOS POPULATIONS DE BÉNÉFICIER DES ACTIVITÉS DE L'ALT.

ELLE SE TIENT AU MOMENT OU DES SEANCES DE CONSULTATIONS NATIONALES SUR LA MISE A JOUR DU PROGRAMME D'ACTION STRATEGIQUE QUI ETABLIT UN CADRE DE PLANIFICATION REpondant AUX DEMANDES CHANGEANTES POUR L'UTILISATION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES DU LAC TANGANYIKA AINSI QUE POUR LA CONSERVATION DE SA DIVERSITE BIOLOGIQUE VIENNENT D'ETRE ORGANISEES A TRAVERS TOUS LES PAYS RIVERAINS DU LAC TANGANYIKA. NOUS SOMMES PAR CONSEQUENT REUNIS ICI A LUSAKA POUR EVALUER LA

PROGRESSION DE LA MISE A JOUR DU PROGRAMME D'ACTION STRATEGIQUE QUI EST UNE REFERENCE DE TRAVAIL DU SECRETARIAT DE L'AUTORITE DU LAC TANGANYIKA, JE TIENS ICI A FELICITER LE SECRETARIAT DES EFFORTS FAITS POUR CETTE MISE A JOUR ET MES REMERCIEMENTS S'ADRESSENT AU PNUD/FEM QUI A BIEN VOULU FACILITER CE PROCESSUS.

AUSSI, JE DOIS ME FÉLICITER QUE LA TENUE DES PRÉSENTES ASSISES PUISSENT SE FAIRE APRÈS AVOIR COMPLÉTÉ L'ÉQUIPE DE GESTION DU PROJET PNUD/FEM SUR LE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DANS LA VILLE DE BUJUMBURA. QUE CETTE ÉQUIPE FASSE SIENNE LES ACTIVITÉS SUR LA PROTECTION DU LAC TANGANYIKA CONTRE LES EAUX USÉES.

POUR NOTRE PART, NOUS NE MÉNAGERONS AUCUN EFFORT EN VUE DE RESTER À SES CÔTÉS DURANT TOUTE LA PÉRIODE DE MISE EN ŒUVRE DUDIT PROJET.

**EXCELLENCES, MESDAMES ET MESSIEURS LES MINISTRES,
DISTINGUES INVITES,
MESDAMES, MESSIEURS,**

EN CE QUI NOUS CONCERNE, LE GOUVERNEMENT DU BURUNDI REITERE SON ENGAGEMENT ET SES PROMESSES DE TOUT FAIRE POUR CONTINUER A SOUTENIR LES ACTIVITES DU SECRETARIAT DE L'AUTORITE DU LAC TANGANYIKA ET DE SES PROGRAMMES QUI, NON SEULEMENT VISENT LE MAINTIEN DU LAC TANGANYIKA DANS TOUTE SA SPLENDEUR ET SES RICHESSES QUI SONT LA BASE DE SURVIE DE PLUS DE 10 MILLIONS DE PERSONNES VIVANT DANS SON BASSIN, MAIS AUSSI QUI VISENT A ACCROITRE LE NIVEAU DE VIE DES POPULATIONS DU BASSIN DU LAC TANGANYIKA DANS SON ENSEMBLE.

CE SOUTIEN PASSERA SURTOUT A TRAVERS LA MISE A LA DISPOSITION DU SECRETARIAT DE L'AUTORITE DU LAC TANGANYIKA TOUTE LA CONTRIBUTION NATIONALE DANS LES DELAIS AFIN DE LUI PERMETTRE DE VAQUER A SES ACTIVITES, SURTOUT QUE TOUTE L'EQUIPE DU SECRETARIAT DE L'AUTORITE DU LAC TANGANYIKA EST POUR LE MOMENT PRESQUE COMPLET.

JE PROFITE AUSSI DE L'OCCASION POUR M'ADRESSER A NOS PARTENAIRES DE DEVELOPPEMENT AFIN QU'ILS PUISSENT DEVELOPPER DES MECANISMES PERMETTANT D'ACCELERER LE DECAISSEMENT DES FONDS DANS LES DELAIS CE QUI PERMETTRAIT AU SECRETARIAT DE L'ALT, AUX UNITES DE COORDINATION NATIONALES ET AUX GESTIONNAIRES DE PROJETS, DE FAIRE FACE AU PROBLEME DE RUPTURE OBSERVE CES DERNIERS TEMPS.

NOUS NE POURRIONS PAS TERMINER NOTRE ALLOCUTION, SANS DEVOIR ENCORE UNE FOIS EXPRIMER NOS REMERCIEMENTS LES PLUS SINCERES A L'ENDROIT DE TOUTES LES PERSONNES QUI, DE PRES OU DE LOIN ONT APORTE LEUR CONTRIBUTION POUR QUE LES TRAVAUX PORTANT SUR CETTE REUNION SOIENT COURONNES DE SUCCES. QU'ELLES TROUVENT ICI NOS SINCERES REMERCIEMENTS.

**VIVE LA COOPERATION ENTRE LES PEUPLES,
VIVE L'AUTORITE DU LAC TANGANYIKA,
JE VOUS REMERCIE.**

Annexe 5: Allocution de Mme Ruth H. MOLLEL, Secrétaire Permanent, Bureau du Vice-Président, République-Unie de Tanzanie, le 26 Novembre 2010

HON. CATHERINE NAMUGALA (MP) – CHAIRPERSON FOR LTA CONFERENCE OF MINISTERS AND MINISTER OF TOURISM, ENVIRONMENT AND NATURAL RESOURCES OF THE REPUBLIC OF ZAMBIA;
HON. NORBERT BASENGEZI KATINTIMA (MP) - MINISTER OF STATE, AGRICULTURE, FISHERIES AND LIVESTOCK - DEMOCRATIC REPUBLIC OF CONGO;
HON. JEAN MARIE NIBIRANTIJE (MP) - MINISTER OF WATER, ENVIRONMENT, TERRITORY MANAGEMENT AND URBAN PLANNING OF THE REPUBLIC OF BURUNDI;
DR. HENRY MWIMA - EXECUTIVE DIRECTOR FOR LAKE TANGANYIKA AUTHORITY;
DISTINGUISHED DELEGATES;
REPRESENTATIVES OF THE DEVELOPMENT PARTNERS;
LADIES AND GENTLEMEN;

IT IS ON HONOUR AND PRIVILEGE FOR ME TO MAKE A STATEMENT AT THIS FOURTH SESSION OF THE CONFERENCE OF MINISTERS FOR THE LAKE TANGANYIKA AUTHORITY. ON BEHALF OF THE TANZANIAN DELEGATION, I'D LIKE TO EXPRESS MY GRATITUDE TO THE GOVERNMENT OF ZAMBIA FOR HOSTING THIS HISTORICAL MEETING AND THE HOSPITALITY EXTENDED TO US SINCE OUR ARRIVAL IN THIS BEAUTIFUL CITY OF LUSAKA.

I'D LIKE TO CONGRATULATE YOU, MR. CHAIRMAN, AND OTHER OFFICIALS OF THE BUREAU WHO HAVE BEEN ELECTED TO LEAD US IN OUR TODAY'S DELIBERATIONS. HON. CHAIRPERSON BE ASSURED OF OUR FULL CO-OPERATION AND I WISH YOU A SUCCESSFUL TENURE OF OFFICE. WE ARE EXTREMELY GRATEFUL TO LTA EXECUTIVE DIRECTOR AND HIS TEAM FOR THEIR COMMITMENT, DEDICATION, AND HARD WORK SHOWN SUPPORTING THE IMPLEMENTATION OF THE CONVENTION ON THE SUSTAINABLE MANAGEMENT OF LAKE TANGANYIKA.

HONOURABLE CHAIRPERSON,

THIS SESSION PRESENTS AN OPPORTUNITY OF REFLECTION ON THE IMPLEMENTATION STATUS OF THE CONVENTION ON THE SUSTAINABLE MANAGEMENT OF LAKE TANGANYIKA, AND OF ADVANCING ITS FUNDAMENTAL OBJECTIVES. ALLOW ME HON. CHAIRPERSON TO BRIEFLY HIGHLIGHT A FEW KEY ISSUES ON THE IMPORTANCE OF COLLECTIVE MANAGEMENT OF LAKE TANGANYIKA AND ITS BASIN.

FIRSTLY, LAKE TANGANYIKA IS A SHARED HERITAGE OF OUR RIPARIAN STATES AND HAS MANY ECONOMIC AND SOCIAL ACTIVITIES WHICH ARE CARRIED OUT WITHIN THE LAKE BASIN. THESE ACTIVITIES INCLUDE FISHING, AGRICULTURE, LIVESTOCK KEEPING, HUMAN SETTLEMENTS AND MINING, JUST TO MENTION A FEW. ALL THESE ACTIVITIES HAVE SOME BEARING ON THE SUSTAINABILITY OF THE LAKE RESOURCE.

HONOURABLE CHAIRPERSON,

IT IS, THEREFORE, IMPORTANT TO HAVE A SHARED RESPONSIBILITY AMONG US IN MANAGEMENT OF THIS LAKE WISELY. THIS SHOULD BE DONE WHILE BEARING IN MIND NOT ONLY THE VALUE, BUT ALSO THE FRAGILITY OF ITS ECOSYSTEMS.

HONOURABLE CHAIRPERSON AND DISTINGUISHED DELEGATES,

THE LAKE IS MORE THAN A FOOD BASKET FOR OUR COMMUNITIES. ITS BASIN IS HOME TO MORE THAN 10 MILLION PEOPLE. IT IS AN EXCELLENT AREA FOR UNITING THE FOUR RIPARIAN COUNTRIES. WE THEREFORE; HAVE A COMMON INTEREST IN THE CONSERVATION AND EQUITABLE UTILIZATION OF RESOURCES OF LAKE TANGANYIKA. IT IS, THUS OUR RESPONSIBILITY TO ENSURE THAT THE CHALLENGES FACING LAKE TANGANYIKA NAMELY DECLINING WATER LEVELS, POLLUTION FROM BOTH INDUSTRIAL AND DOMESTIC SOURCES, BIODIVERSITY LOSS, AND SEDIMENTATION ARE MINIMIZED AND FINALLY ELIMINATED.

DISTINGUISHED DELEGATES,

THIS CONFERENCE MARKS ANOTHER MILESTONE IN ASSESSING THE PROGRESS MADE TOWARDS SUSTAINABLE UTILIZATION OF THE RESOURCES AND IMPLEMENTATION OF PROJECTS UNDER THE REGIONAL PROGRAM. THE GOVERNMENT OF THE UNITED REPUBLIC OF TANZANIA NOTES THAT THERE ARE A NUMBER OF OBSTACLES THAT REDUCE THE PACE OF IMPLEMENTATION OF LAKE TANGANYIKA ACTIVITIES.

SOME OF THESE INCLUDE:

(I) FINANCE: WE ALL KNOW THAT SUFFICIENT FUNDS ARE CRUCIAL FOR THE IMPLEMENTATION OF THE PLANNED ACTIVITIES. THEREFORE; THERE IS A NEED TO DEVELOP A MECHANISM THAT WILL ENSURE RESOURCE AVAILABILITY FOR A SMOOTH RUNNING OF THE CONVENTION. THIS CAN BE DONE THROUGH DEVELOPING A TRUST FUND TO BE BEEFED UP BY COLLECTION OF REVENUES AND TAXES FROM RESOURCES ACCRUED THROUGH FUND RAISING ENDEOVERS.

(II) ORGANIZATIONAL STRUCTURE: THE CONVENTION HAS A CONFERENCE OF MINISTERS, THE MANAGEMENT COMMITTEE AND THE LTA SECRETARIAT. THERE IS NO PLATFORM FOR THE PERMANENT SECRETARIES WHO ARE WARRANT HOLDERS AND AT THE SAME TIME SUPPOSED TO ADVISE THE MINISTERS ON POLICY ISSUES AND THE EFFECTIVE MECHANISM OF IMPLEMENTING THE CONVENTION. SIMILARLY, AT REGIONAL LEVEL, THE PARALLEL STRUCTURE OF TWO COORDINATORS DOES NOT AUGUR WELL WITH GOOD GOVERNANCE. THEIR WORKING RELATIONSHIP DEPENDS ON GOOD WILL OF THE TWO PARTIES. A SYSTEM THAT GOES BEYOND THE GOOD WILL SHOULD BE ESTABLISHED. IT IS PROPOSED TO ENGAGE AN OVERALL CO-ORDINATOR WHO WILL BE ACCOUNTABLE FOR THE PERFORMANCE AND FINANCIAL ACCOUNTABILITY OF THE PROJECT.

(III) NATIONAL CONTRIBUTIONS: TIME HAS COME WHEN WE SHOULD TIMELY AND FULLY CONTRIBUTE TO THE PROGRAMME SO AS TO ACHIEVE SUSTAINABLE DEVELOPMENT AND UTILIZATION OF THE NATURAL RESOURCES IN THE LAKE TANGANYIKA.

IT IS MY UNDERSTANDING THAT THESE ISSUES ARE AMONG TODAY'S AGENDA FOR OUR DELIBERATION. HON. MINISTERS, SUCCESSFUL IMPLEMENTATION OF THE CONVENTION IS IN OUR HANDS. THEREFORE; THIS IS AN OPPORTUNITY TO GIVE GUIDANCE TOWARDS THAT GOAL.

WE SINCERELY ACKNOWLEDGE AND APPRECIATE THE GENEROUS SUPPORT EXTENDED BY VARIOUS DEVELOPMENT PARTNERS, ESPECIALLY UNDP, GEF, THE AFRICAN DEVELOPMENT BANK (ADB), NORDIC DEVELOPMENT FUND (NDF), FAO AND IUCN FOR THEIR EFFORTS TOWARDS SUSTAINABLE MANAGEMENT OF THE LAKE TANGANYIKA. I ASSURE YOU OF TANZANIA'S COOPERATION FOR THE BEST OUTCOME.

DISTINGUISHED DELEGATES, LADIES AND GENTLEMEN,

BEFORE CONCLUDING MY REMARKS, I WOULD LIKE TO POINT OUT THAT, THE GOVERNMENT OF THE UNITED REPUBLIC OF TANZANIA TAKES SERIOUSLY THE ISSUE OF SUSTAINABLE DEVELOPMENT OF LAKE TANGANYIKA BASIN. THIS IS BEING DEMONSTRATED IN OUR COMMITMENT TOWARDS OUR CONTRIBUTIONS AND ON A NUMBER OF INTERVENTIONS AND ACTIVITIES BEING UNDERTAKEN IN THE PROJECT AREAS.

I THANK YOU FOR YOUR KIND ATTENTION.

**Annexe 6: Allocution de M. Jean-Louis KROMER, Banque Africaine de Développement (BAD),
le 26 Novembre 2010**

HONOURABLE MADAM CHAIR
HONOURABLE MINISTERS
HONOURABLE PERMANENT SECRETARIES
DISTINGUISHED REPRESENTATIVES OF THE LAKE TANGANYIKA RIPARIAN COUNTRIES,
COLLEAGUES REPRESENTATIVES OF INTERNATIONAL ORGANIZATIONS,
LADIES AND GENTLEMEN,

FIRST, I WOULD LIKE TO THANK THE GOVERNMENT OF ZAMBIA FOR HOSTING THIS MEETING AND FOR THE EXCELLENT ORGANIZATION.

AS YOU KNOW, FOUR LOANS AGREEMENTS AND ONE GRANT HAVE BEEN SIGNED FOR THE FINANCING, BY THE AFRICAN DEVELOPMENT BANK, OF THE PROJECT TO SUPPORT THE LAKE TANGANYIKA INTEGRATED REGIONAL DEVELOPMENT PROGRAMME – PRODAP - FOR A TOTAL AMOUNT OF ABOUT 40 MILLIONS US DOLLARS.

IN THE LAKE TANGANYIKA BASIN, THE MAJOR NATURAL RESOURCES ARE INTENSELY EXPLOITED AND THE STRONG HUMAN PRESSURE CONSTITUTES A SERIOUS THREAT TO THE SUSTAINABILITY OF NATURAL RESOURCES AND SOCIAL CONDITIONS.

IN ORDER TO BETTER PROTECT THE LAKE ENVIRONMENT AND ENABLE THE SUSTAINABLE USE OF THE NATURAL RESOURCES, PRODAP AIMS AT RATIONALIZING THE EXPLOITATION OF FISHERIES RESOURCES, PROTECTING THE LAKE ENVIRONMENT IN A SUSTAINABLE MANNER AND, REDUCING THE POVERTY OF THE LAKE BASIN COMMUNITIES, WHO ARE AMONG THE POOREST IN THE REGION. FURTHER, IT AIMS TO DIVERSIFY SOURCES OF INCOME AND CREATE JOBS.

THE PROJECT REFLECTS THE PRIORITIES OF NEPAD, NOTABLY BY HIGHLIGHTING ECONOMIC COOPERATION AND REGIONAL INTEGRATION.

WE ARE VERY PLEASED TO SEE THAT THIS VERY IMPORTANT PROJECT IS FINALLY FULLY IMPLEMENTED. ALL NATIONAL COORDINATING UNITS ARE NOW IN PLACE, AS WELL AS THE LAKE TANGANYIKA AUTHORITY SECRETARIAT AND VERY SIGNIFICANT PROGRESS HAS BEEN ACHIEVED IN SOME OF THE PARTICIPATING COUNTRIES.

NEVERTHELESS, THE SLOW PACE OF IMPLEMENTATION AT THE REGIONAL LEVEL IS STILL A SOURCE OF CONCERN AS VERY LIMITED RESULTS CAN BE OBSERVED TO DATE.

THE DELAY IN THE PAYMENT OR LACK OF PAYMENT, OF NATIONAL CONTRIBUTIONS TO THE LAKE TANGANYIKA AUTHORITY STILL CONSTITUTES AN IMPORTANT CONSTRAINT TO THE IMPLEMENTATION OF THE PROJECT. IT IS ALSO A SOURCE OF CONCERN IN RELATION TO THE SUSTAINABILITY OF THE LTA.

ALSO, ALLOW ME TO REMIND YOU THAT THESE NATIONAL CONTRIBUTIONS ARE EXPECTED TO BE PAID AS COUNTERPART FUNDS FOR EACH OF THE FOUR PRODAP LOANS TO ALLOW FOR THE PAYMENT OF NCU STAFF SALARIES AND SOME OPERATING COSTS.

TWO YEARS AFTER THE CREATION OF THE LAKE TANGANYIKA AUTHORITY, IT MIGHT BE NECESSARY TO REEVALUATE THE TERMS AND CONDITIONS OF THE CONTRIBUTIONS OF THE RIVERINE COUNTRIES TO THE LTA, TO ENSURE THAT THEY CAN BE COMPLIED WITH ON A SUSTAINABLE BASIS.

ALLOW ME TO REMIND YOU, THAT THE CURRENT DATE OF LAST DISBURSEMENT FOR PRODAP IS SET AT 31 JANUARY 2012. THEREFORE, IN PRINCIPLE WE HAVE HARDLY MORE THAN ONE YEAR LEFT TO CONCLUDE THE PROJECT ACTIVITIES.

HONOURABLE MINISTERS, MORE THAN EVER WE RELY ON YOUR SUPPORT TO ACCELERATE THE IMPLEMENTATION OF THE PROJECT TO SUPPORT THE LAKE TANGANYIKA INTEGRATED REGIONAL DEVELOPMENT PROGRAMME AND ACHIEVE ITS OBJECTIVES FOR THE SUSTAINABLE USE OF THE LAKE TANGANYIKA BASIN NATURAL RESOURCES AND THE IMPROVEMENT OF THE LIVING CONDITIONS OF THE RIVERINE POPULATIONS.

THANK YOU.

**Annexe 7: Allocution de Mme. Viola MORGAN, le Directeur Pays pour le bureau PNUD
Zambie, 26 Novembre 2010**

HONORABLE MADAME CHAIR, MINISTER OF TOURISM, ENVIRONMENT AND NATURAL RESOURCES
HONORABLE MINISTERS,
COLLEAGUES FROM THE UNITED NATIONS ORGANIZATIONS
REPRESENTATIVE OF OTHER SUPPORTING PARTNERS
INVITED GUESTS
LADIES AND GENTLEMEN

AS A COUNTRY DIRECTOR OF THE UNDP ZAMBIA, I WISH TO JOIN THE DISTINGUISHED REPRESENTATIVES IN WELCOMING THE DELEGATES TO THIS 4TH CONFERENCE OF MINISTERS. IN THE SAME VEIN, LET ME THANK THE ZAMBIAN GOVERNMENT FOR THE INVITATION EXTENDED TO UNDP AND FOR HOSTING THIS IMPORTANT CONFERENCE. THIS GESTURE REAFFIRMS THE COMMITMENT OF THE GOVERNMENT OF THE REPUBLIC OF ZAMBIA IN FURTHERING THE SUSTAINABLE MANAGEMENT OF LAKE TANGANYIKA. I WOULD LIKE TO EMPHASIZE THAT WE RECOGNIZE THE ROLE OF THE CONFERENCE OF MINISTERS, WHICH HAS COME HERE TODAY TO ENSURE THE EFFICIENT AND EFFECTIVE IMPLEMENTATION OF THE CONVENTION ON THE SUSTAINABLE MANAGEMENT OF THE LAKE TANGANYIKA.

I WOULD LIKE TO UNDERLINE THE IMPORTANCE OF THE LAKE TANGANYIKA AUTHORITY IN COORDINATING EFFORTS TO IMPLEMENT THE REGIONAL INTEGRATED MANAGEMENT AND DEVELOPMENT PROGRAMME. THAT PROGRAMME INCLUDES BOTH NATIONAL AND REGIONAL COMPONENT AND JOINTLY IMPLEMENTED BY UNDP AND GLOBAL ENVIRONMENT FACILITY PROJECT. BOTH AS WELL AS PARTNERS THEY HAVE BEEN NAMED HERE ADB, FAO, UNEP AMONG OTHERS, REMAIN COMMITTED TO THE CONSERVATION OF BIODIVERSITY AND MANAGEMENT OF NATURAL RESOURCES IN THE LAKE TANGANYIKA BASIN

IMPROVING THE LIVELIHOODS OF PEOPLE LIVING IN THE LAKE BASIN THROUGH THE USE OF SUSTAINABLE DEVELOPMENT STRATEGIES IS A GOAL THAT THE UNDP STRONGLY ADVOCATES AND ADVOCATES IN ALL THE COUNTRIES IN WHICH THAT ARE REPRESENTED HERE. OUR HUMAN DEVELOPMENT PARADIGM PLACES PEOPLE AT THE CENTER OF DEVELOPMENT ENDEAVORS AND WHICH BIODIVERSITY OF LAKE TANGANYIKA WHICH HARVESTS THE SECOND LARGEST IN LAND FISHES IN AFRICA AND IT'S A HOME TO MILLIONS OF PEOPLE WE KNOW IS UNDER THREAT.

HONORABLE MINISTER, THE RICH BIODIVERSITY AND DEVELOPMENT NEEDS IN THE LAKE TANGANYIKA BASIN ARE AMONG MANY REASONS WHY UNDP AND THE GLOBAL ENVIRONMENT FACILITY HAS BEEN PROVIDING TECHNICAL SUPPORT FOR A PERIOD OF ALMOST TWO DECADES, WE ARE PROUD TO HAVE BEEN AMONG THE COOPERATIVE PARTNERS THAT SUPPORTED A NUMBER OF KEY INITIATIVES WHICH HAVE PAVED A WAY TO CURRENT FRUITFUL COOPERATION AND TO NAME A FEW, THE STRATEGIC ACTION PROGRAMME FOR LAKE TANGANYIKA, THE FORMULATION OF THE LAKE TANGANYIKA CONVENTION, THE ESTABLISHMENT OF THE LAKE TANGANYIKA AUTHORITY, AND MOST RECENTLY, THE FORMULATION OF THE INTEGRATED MANAGEMENT AND DEVELOPMENT PROGRAMME.

WE BELIEVE THAT WITH THESE INTERVENTIONS A STRONG AND SUSTAINABLE FOUNDATION HAS BEEN BUILT FOR FURTHER ACTIVE COOPERATION AMONG THE RIPARIAN COUNTRIES, STAKEHOLDERS AND COOPERATING PARTNERS. IT IS ONLY THROUGH SUCH EFFORTS THAT WE CAN ESTABLISH A TRULY INTEGRATED SUSTAINABLE MANAGEMENT OF NATURAL RESOURCES AND AT THE SAME TIME IMPROVE THE LIVING CONDITIONS OF THE PEOPLE IN THE LAKE TANGANYIKA BASIN.

HONORABLE MINISTER, WITH THESE REMARKS, LET ME THANK THE SECRETARIAT OF THE LAKE TANGANYIKA AUTHORITY FOR THEIR ROLE IN ORGANIZING THIS CONFERENCE. LASTLY, I WISH THE CONFERENCE FRUITFUL DELIBERATIONS.

THANK YOU FOR YOUR ATTENTION.

Annexe 8: Allocution de M. John JORGENSEN, de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture, le 26 Novembre 2010

HONORABLE GUEST OF HONOR
HONORABLE CHAIR
HONORABLE MINISTERS
DISTINGUISHED PERMANENT SECRETARY
MEMBERS OF THE LTA MANAGEMENT COMMITTEE
EXECUTIVE DIRECTOR
REPRESENTATIVES OF INTERNATIONAL ORGANIZATIONS
INVITED GUESTS
LADIES AND GENTLEMEN

IT IS FOR ME A GREAT PLEASURE AND A PRIVILEGE TO ADDRESS THIS MEETING ON BEHALF OF THE DIRECTOR GENERAL OF THE FOOD AND AGRICULTURE ORGANIZATION OF THE UNITED NATIONS (FAO), MR. JACQUES AND MR. ANIMATISME, ASSISTANT DIRECTOR GENERAL OF THE FISHERIES AND AGRICULTURE DEPARTMENT. LAKE TANGANYIKA HOSTS ONE OF THE LARGEST INLAND FISHERIES IN AFRICA. THE ANNUAL LANDINGS UP TO 200,000 TONS VALUED AT 100 MILLION USD AND FISH IS TRADED FAR BEYOND BORDERS OF THE FOUR RIPARIAN COUNTRIES. THE LAKE IS THEREFORE AN ENORMOUSLY IMPORTANT SOURCE OF FOOD, INCOME AND LIVELIHOODS FOR MILLIONS OF PEOPLE NOT ONLY IN THE FOUR COUNTRIES THAT SHARE THE LAKE BUT IN THE ENTIRE EAST AFRICAN REGION.

LET US RECALL FOR THE MOMENT THE HISTORY OF COLLABORATION BETWEEN THE FOUR COUNTRIES BORDERING LAKE TANGANYIKA AND FAO. IT GOES BACK AT LEAST 40 YEARS TO THE EARLY 1970'S WHEN SEVERAL FISHERIES PROJECTS WERE IMPLEMENTED. THEN IN 1977, THE FOUR COUNTRIES REQUESTED FAO'S COMMITTEE FOR INLAND FISHERIES OF AFRICA (CIFA) TO CREATE A SUB-COMMITTEE FOR DEVELOPMENT AND MANAGEMENT OF THE FISHERIES OF LAKE TANGANYIKA. LATER THIS BODY WAS REQUESTED TO FORMULATE AND PREFUNDING 4 REGIONAL RESEARCH PROJECTS ON THE LAKE.

THE FINNISH INTERNATIONAL DEVELOPMENT AGENCY (FINNIDA) EVENTUALLY HONORED THE REQUEST FOR SUPPORT OF THE 4 COUNTRIES AND THEN FAO EXECUTED REGIONAL RESEARCH PROJECT OF 5 YEARS DURATION ENTITLED RESEARCH FOR THE MANAGEMENT OF THE FISHERIES ON LAKE TANGANYIKA, BECAME OPERATIONAL IN 1992 AND CONTINUED UNTIL 2001. THE PROJECT RESULTED IN THE DEVELOPMENT OF THE LAKE TANGANYIKA FRAMEWORK FISHERIES MANAGEMENT PLAN (FFMP) WHICH WAS ADOPTED BY THE FOUR COUNTRIES AND THE SUB-COMMITTEE FOR LAKE TANGANYIKA. SUBSEQUENTLY THE CONVENTION ON SUSTAINABLE MANAGEMENT OF LAKE TANGANYIKA WAS SIGNED IN 2003 AND ENTERED INTO FORCE IN 2008, PROVIDING THE LEGAL FRAMEWORK OF THE ESTABLISHMENT OF THE LAKE TANGANYIKA AUTHORITY AND THE IMPLEMENTATION OF THE LAKE TANGANYIKA INTEGRATED REGIONAL AND DEVELOPMENT PROGRAMME.

IT IS UNDER THIS PROGRAMME THAT FAO WILL PROVIDE TECHNICAL ASSISTANCE ON SUSTAINABLE FISHERIES MANAGEMENT. FAO IS READY AND LOOKS FORWARD TO START WORKING WITH THE LTA ON THE IMPLEMENTATION OF THE PROGRAMME. AND WE ARE CONFIDENT THAT THE OBJECTIVES WILL BE REACHED IN A TIMELY MANNER. MUCH HAS THEREFORE BEEN ACHIEVED SINCE THE COLLABORATION STARTED WITH THE SUB-COMMITTEE FOR THE DEVELOPMENT AND MANAGEMENT OF THE FISHERIES OF LAKE TANGANYIKA.

HOWEVER, THE ISSUES ARE STILL RELEVANT. PART WITH THE ESTABLISHMENT OF THE LAKE TANGANYIKA AUTHORITY, YOU THE 4 COUNTRIES HAVE TAKEN THE MATTER INTO YOUR OWN HANDS. THIS IS A SUCCESS STORY WHICH WILL STAND AS AN EXAMPLE FOR OTHERS TO FOLLOW. SIGNIFICANT CHALLENGES MUST STILL BE FACED. INITIALLY, IT WAS MOSTLY A QUESTION OF DEVELOPING THE FISHERIES OF THE LAKE IN ORDER TO MAXIMIZE BENEFIT AND FEED THE POPULATIONS AROUND IT. THE FOCUS IS NOW ON SUSTAINING THE FISHERIES AND WITH

THE NEW PRESSURES PUT ON FISHERIES DUE TO CLIMATE CHANGE AND EXCESSIVE FISHING EFFORTS, MANAGEMENT APPROACHES WILL NEED TO FOLLOW AN EVEN MORE PRECAUTIONALLY PATH.

WE ALL KNOW THAT THE LTA IS VERY MUCH AWARE OR IS CONCERNED ABOUT CHALLENGES PRESENTED BY CLIMATE CHANGE TO THE FISHERIES SECTOR. IN APRIL OF THIS YEAR IN BUJUMBURA, LTA AND FAO WITH SUPPORT FROM JAPAN JOINTLY ORGANIZED A WORKSHOP ON CLIMATE CHANGE AND FISHERIES IN THE GREAT AFRICAN LAKES WITH PARTICIPANTS FROM 8 AFRICAN COUNTRIES. WE ARE EXTREMELY GRATEFUL FROM THE LTA AND IN PARTICULAR DR. MWIMA, MR. HAKIZIMANA AND MR. KATONDA FOR ENSURING A WELL ORGANIZED AND SUCCESSFUL MEETING. THE MEETING CLEARLY DEMONSTRATED THAT THERE IS A STRONG INTEREST AND SIGNIFICANT ANXIETY IN EAST AFRICAN REGION ABOUT THE POTENTIAL IMPACT OF CLIMATE CHANGE. HOWEVER, YOU CAN BE ENSURED THAT FAO IS PREPARED TO ASSIST THE REGION IN GATHERING AND ANALYZING THE NECESSARY INFORMATION IMPENDING RESILIENCE IN YOUR FISHING COMMUNITIES.

I WOULD LIKE TO CONCLUDE BY THANKING YOU FOR INVITING FAO TO ATTEND THE MEETING WHICH I AM CERTAIN WILL BE PRODUCTIVE. AND ONCE AGAIN, WE ARE LOOKING FORWARD TO CONTINUE COLLABORATION BETWEEN YOUR COUNTRIES AND THE LTA.

THANK YOU FOR YOUR ATTENTION.

Annexe 9: Allocution de Mme Esther ABONYO, l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature 26 Novembre 2010

FIRST AND FOREMOST IUCN WOULD LIKE TO THANK THE ORGANIZERS OF THIS MEETING FOR THEIR EXPERTISE AND FOR THEIR FACILITATION OF OUR ATTENDANCE - ESPECIALLY THE LTA TEAM. WE APPRECIATE A FORUM SUCH AS THIS AS IT ENABLES THE SHARING AND DISCUSSIONS OF IDEAS WITH THOSE WITH WHOM WE SHARE OUR INTERESTS AND EXPERTISE AND ALSO PRESENTS OPPORTUNITIES TO PICK UP NEW IDEAS GEARED TOWARDS THE REALIZATION OF THE MAIN OBJECTIVE OF THE LAKE TANGANYIKA CONVENTION WHICH IS TO ENSURE "THE PROTECTION AND CONSERVATION OF THE BIOLOGICAL DIVERSITY AND THE SUSTAINABLE USE OF THE NATURAL RESOURCES OF LAKE TANGANYIKA AND ITS BASIN BY THE CONTRACTING STATES ON THE BASIS OF INTEGRATED AND CO-OPERATIVE MANAGEMENT.

IUCN ASSURES THE ASSEMBLED COMPANY OF ITS DEDICATION TO LESSENING THE THREAT OF BIOLOGICAL INVASIONS TO THE BIODIVERSITY OF LAKE TANGANYIKA AND ITS CATCHMENT. AS TIME GOES BY WE SEE MORE AND MORE ALIEN SPECIES SPREADING ACROSS CONTINENTAL AFRICA AND AFFECTING MANY ECOSYSTEMS AND SO AFFECTING MANY LIVELIHOODS AND PRODUCTION SYSTEMS.

IN THE COMING YEAR AND A HALF, IUCN WITH ITS MANY YEARS OF EXPERIENCE OF BIODIVERSITY AND NATURAL RESOURCE CONSERVATION AND MANAGEMENT, WILL BE FOCUSING ON THE MOST IMPORTANT INVASIVE ALIEN SPECIES IN THE PRECIOUS LAKE TANGANYIKA ECOSYSTEM, THEIR IMPACT, THEIR DISTRIBUTION AND POSSIBILITIES FOR THEIR MANAGEMENT THROUGH CAPACITY BUILDING AND RAISING OF AWARENESS. WE WOULD LIKE TO CALL FOR INTERACTION AND COOPERATION AMONG THE COMPONENTS OF THE BIGGER PROJECT AS WE AIM TO IMPROVE THE LIVING CONDITIONS OF THE RIPARIAN POPULATIONS THROUGH IMPLEMENTATION OF THE STRATEGIC ACTION PROGRAMME TOWARDS BRINGING ABOUT INTEGRATED SUSTAINABLE MANAGEMENT AND PROTECTION OF THE LAKE TANGANYIKA ECOSYSTEM. IUCN BELIEVES THAT THE FIVE COMPONENTS (LAND USE AND EROSION, FISHERIES, WATER QUALITY, AQUATIC BIODIVERSITY AND INVASIVE SPECIES MONITORING) WILL HAVE MUCH INFORMATION TO SHARE AS WE FOCUS ON THE BIGGER PICTURE OF INTERVENTIONS TO PROTECT THIS GREAT LAKE. WE CAN DO MORE TOGETHER THAN SEPARATELY AND SO IUCN INTENDS TO WORK WITH THE FOUR NATIONAL PROGRAMMES AS WELL.

WE WOULD LIKE TO CALL UPON THE LOCAL COMMUNITIES OF THE LAKE AND CATCHMENT - (WHO ARE THE COAL-FACE STAKEHOLDERS HERE) - TO PARTICIPATE IN THE IMPLEMENTATION OF THE PROJECT SO THAT THERE IS SOME FORM OF SUSTAINABILITY AT THE END OF THIS PHASE OF IMPLEMENTING THE UPDATED SAP. WE ALSO HOPE TO BRING SOME LESSONS LEARNED FROM BOTH THE OTHER GREAT LAKES OF AFRICA - VICTORIA AND MALAWI, WHERE WE HAVE BEEN WORKING - TO ADD TO THE CONSERVATION-THROUGH-ACTION FOR TANGANYIKA'S ALL-IMPORTANT BIODIVERSITY.

THANK YOU.

Annexe 10: Allocution du Président sortant de la Conférence des Ministres du Lac Tanganyika, Honorable Norbert Basengezi KATINTIMA, Ministre de l'Agriculture, Pêches et Elevage de la République Démocratique du Congo, le 26 Novembre 2010

EXCELLENCE MONSIEUR LE VICE-PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DE ZAMBIE,
EXCELLENCES MESSIEURS LES MINISTRES ET MEMBRES DE LA CONFERENCE DES MINISTRES DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI, LA REPUBLIQUE UNIE DE LA TANZANIE ET DE LA REPUBLIQUE DE LA ZAMBIE; ET CHERS COLLEGUES,
MONSIEUR LE DIRECTEUR EXECUTIF DE L'AUTORITE DU LAC TANGANYIKA; MESSIEURS/MESDAMES LES REPRESENTANTS DE NOS PARTENAIRES D'APPUI;
DISTINGUES INVITES;
MESDAMES ET MESSIEURS.

IL Y A DE CELA QUATORZE MOIS QUE J'AI EU LE PRIVILEGE D'ASSURER LA PRESIDENCE DE LA CONFERENCE DES MINISTRES DE L'AUTORITE DU LAC TANGANYIKA A L'OCCASION DE NOTRE TROISIEME REUNION ORDINAIRE QUI A EU LIEU EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO. CETTE TROISIEME REUNION ORDINAIRE DE LA CONFERENCE DES MINISTRES S'EST TENUE EN DATE DU 21 AOUT 2009 A UVIRA ET LA POPULATION DE CETTE VILLE - COMME LA PLUPART DES POPULATIONS RIVERAINES - COMPTAIENT BEAUCOUP SUR LES REALISATIONS A TRAVERS DES PROJETS POUR LA CONFIRMATION DE NOS EFFORTS COLLECTIFS DANS L'AMELIORATION DE LEURS CONDITIONS DE LEURS VIES PAR LA GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES DU LAC TANGANYIKA ET DE SON BASSIN. NOUS AVONS DELIBERE PENDANT PRESQUE TOUTE LA JOURNEE ET NOUS AVONS PRIS UN CERTAIN NOMBRE DE DECISIONS IMPORTANTES CONCERNANT L'EXECUTION EFFICACE DU PROGRAMME REGIONAL D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT INTEGRE DU LAC TANGANYIKA. NOUS AVONS EGALEMENT RECONNU QUE PAS MAL DE TRAVAIL RESTE A FAIRE AVANT D'ASSURER NOS ENGAGEMENTS AUX POPULATIONS RIVERAINES, LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITE ET LA GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES DU LAC TANGANYIKA ET DE SON BASSIN.

**EXCELLENCE MONSIEUR LE VICE-PRESIDENT DE LA ZAMBIE ;
DISTINGUES INVITES
MESDAMES ET MESSIEURS;**

JE SUIS RAVI, DE MA PRESENCE DANS CETTE BELLE VILLE DE LUSAKA, DE PARTICIPER A LA QUATRIEME REUNION DE LA CONFERENCE DES MINISTRES DE L'AUTORITE DU LAC TANGANYIKA, ET COMME MES COLLEGUES QUI ONT PARLE PRECEDEMMENT, JE VOUDRAIS FELICITER LE GOUVERNEMENT ET LA POPULATION DE LA REPUBLIQUE DE LA ZAMBIE POUR L'IMMENSE HOSPITALITE ET LA GENTILLESSE QU'ILS NOUS ONT RESERVEES. JE VOUDRAIS EGALEMENT EXPRIMER MES PROFONDS REMERCIEMENTS ENVERS L'INVITE D'HONNEUR, MONSIEUR LE VICE-PRESIDENT POUR AVOIR AIMABLEMENT ACCEPTE D'OUVRIR OFFICIELLEMENT CETTE QUATRIEME REUNION ORDINAIRE DE LA CONFERENCE DES MINISTRES DE L'AUTORITE DU LAC TANGANYIKA. VOTRE PRESENCE PARMIS NOUS EST UN TEMOIGNAGE VIVANT DE L'ENGAGEMENT DU GOUVERNEMENT ZAMBIEN AU DEVELOPPEMENT DURABLE DU BASSIN DU LAC TANGANYIKA. JE SUIS EGALEMENT TRES RECONNAISSANT ENVERS NOS PARTENAIRES D'APPUI POUR AVOIR CONSACRE LEUR TEMPS A PARTICIPER A CETTE REUNION ET REAFFIRMER LEUR APPUI AU PROGRAMME REGIONAL D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT INTEGRE DU LAC TANGANYIKA.

**EXCELLENCE MONSIEUR LE VICE-PRESIDENT DE LA ZAMBIE ;
DISTINGUES INVITES
MESDAMES ET MESSIEURS;**

JE VOUDRAIS PRENDRE QUELQUES MINUTES POUR PARLER BRIEVEMENT DE L'ETAT D'AVANCEMENT DE QUELQUES ACTIVITES ENTREPRISES PENDANT LA PERIODE DE MA PRESIDENCE. JE SUIS HEUREUX DE VOUS DIRE QUE NOUS AVONS DISCUTE SUR UN CERTAIN NOMBRE DE QUESTIONS ET NOUS AVONS ENSUITE DONNE NOTRE APPROBATION SUR QUELQUES QUESTIONS IMPORTANTES PORTEES A NOTRE CONNAISSANCE PAR LE COMITE DE

GESTION. BRIEVEMENT, LES QUESTIONS LES PLUS SIGNIFICATIVES DISCUTEES ET APPROUVEES SONT LES SUIVANTES :

1. LE REGLEMENT DU PERSONNEL ET LES CONDITIONS DE SERVICE DE L'AUTORITE DU LAC TANGANYIKA;
2. L'ACCORD DE SIEGE DE L'AUTORITE DU LAC TANGANYIKA QUI, COMME J'AI ETE INFORME, A ETE SIGNE PAR LE DIRECTEUR EXECUTIF ET LE MINISTRE DU GOUVERNEMENT HOTE (BURUNDI) DES RELATIONS EXTERIEURES ET DE LA COOPERATION INTERNATIONALE EN DATE DU 4 NOVEMBRE 2009;
3. LE REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR DE L'AUTORITE DU LAC TANGANYIKA, ET CETTE REUNION TENUE APRES L'APPROBATION DU REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR;
4. LE REGLEMENT FINANCIER POUR GUIDER L'AUTORITE DU LAC TANGANYIKA DANS LA GESTION EFFICACE DES RESSOURCES FINANCIERES ; ET
5. LE LOGO DE L'AUTORITE DU LAC TANGANYIKA. APRES L'APPROBATION DU LOGO, LE DRAPEAU DE L'AUTORITE A ETE CONÇU EN TENANT COMPTE DES ELEMENTS FIGURANT DANS LE LOGO APPROUVE.

EN PLUS DE CES DECISIONS SUSMENTIONNEES, LA CONFERENCE DES MINISTRES A APPROUVE LES CANDIDATS POUR LES DEUX POSTES VACANTS DES DIRECTEURS AU SECRETARIAT DE L'AUTORITE DU LAC TANGANYIKA: LE DIRECTEUR DU SUIVI ET EVALUATION DE LA NATIONALITE ZAMBIEENNE ET LE DIRECTEUR DES PECHES DE NATIONALITE TANZANIENNE.

**MONSIEUR L'INVITE D'HONNEUR,
MESDAMES ET MESSIEURS.**

UNE AUTRE QUESTION DE NOTRE DISCUSSION ETAIT LES CONTRIBUTIONS NATIONALES POUR APPUYER LE PERSONNEL TANT AU NIVEAU REGIONAL QUE NATIONAL. JE ME RENDS COMPTE QU'IL Y A EU BEAUCOUP D'IMPERFECTIONS SUR CETTE QUESTION. SEULE LA REPUBLIQUE UNIE DE TANZANIE EST EN ORDRE DE PAIEMENT. LES AUTRES L'ONT FAIT PARTIELLEMENT. CEPENDANT, JE SAIS QUE CETTE QUESTION EST A L'ORDRE DU JOUR DE CETTE REUNION ET JE CROIS QUE SOUS LA CONDUITE DU PRESIDENT ENTRANT, NOUS SERONS EN MESURE D'EVALUER LES IMPERFECTIONS ET DE DETERMINER UNE SOLUTION DURABLE.

LE REGLEMENT DU PERSONNEL ET LES CONDITIONS DE SERVICE QUE NOUS AVONS APPROUVEES EN AOUT 2009 ONT PERMIS AU PERSONNEL PROFESSIONNEL ET TECHNIQUE DE L'AUTORITE DU LAC TANGANYIKA DE FAIRE UN SERMENT D'ALLEGEANCE. PENDANT SA MISSION DE CONSULTATION A KINSHASA, LE DIRECTEUR EXECUTIF DE L'AUTORITE DU LAC TANGANYIKA A FAIT DEVANT MOI LE SERMENT D'ALLEGEANCE EN DATE DU 27 FEVRIER 2010 ET LA CEREMONIE ETAIT REHAUSSEE PAR LE CONSEILLER PRINCIPAL DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO EN CHARGE DE L'AGRICULTURE, DES PECHES ET DE L'ELEVAGE. ENSUITE, LES QUATRE DIRECTEURS DE L'AUTORITE DU LAC TANGANYIKA ONT PASSE LEUR SERMENT D'ALLEGEANCE DEVANT LE DIRECTEUR EXECUTIF. AUJOURD'HUI, SERA DETERMINE ET COMBLE LE POSTE VACANT DU SECRETAIRE EXECUTIF ADJOINT.

AVANT DE CLOTURER MON ALLOCUTION, JE VOUDRAIS RECONNAITRE L'APPUI PARTICULIER DE LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT, LE PROGRAMME DES NATIONS-UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT/FOND POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL ET LE FOND NORDIQUE DE DEVELOPPEMENT POUR LEUR APPUI AU PROGRAMME REGIONAL D'AMENAGEMENT ET DU DEVELOPPEMENT INTEGRE DU LAC TANGANYIKA. EN TERMES DE DON, JE VOUDRAIS ICI SALUER LE DON EN LABORATOIRE POUR LUTTER CONTRE LA POLLUTION DE LA REPUBLIQUE DE CHINE A CELLE DU BURUNDI ET DE LA TANZANIE. CES EFFORTS DOIVENT CONTINUER EN ZAMBIE ET EN RDC.

C'EST AVEC CES PROPOS QUE J'AI L'HONNEUR ET LE PRIVILEGE D'APPELER MAINTENANT L'INVITE D'HONNEUR A OUVRIR OFFICIELLEMENT LA QUATRIEME REUNION ORDINAIRE DE LA CONFERENCE DES MINISTRES DE L'AUTORITE DU LAC TANGANYIKA.

**Annexe 11: Discours d'ouverture officielle de l'invité d'honneur, honorable Dr. Kalombo
MWANSA, Ministre de la Défense, République de Zambie, le 26 Novembre 2010**

THE CHAIRPERSON,
HONOURABLE MINISTERS FROM THE REPUBLIC OF BURUNDI, THE DEMOCRATIC REPUBLIC OF CONGO, THE
UNITED REPUBLIC OF TANZANIA AND THE REPUBLIC OF ZAMBIA,
EXCELLENCIES FOR MISSIONS ACCREDITED TO ZAMBIA,
PERMANENT SECRETARIES PRESENT,
DISTRICT COMMISSIONERS FOR MPULUNGU AND KAPUTA,
REPRESENTATIVES OF THE COOPERATING PARTNERS,
THE EXECUTIVE DIRECTOR OF THE LAKE TANGANYIKA AUTHORITY,
SENIOR GOVERNMENT OFFICIALS,
INVITED GUESTS,
MEMBERS OF THE PRESS,
LADIES AND GENTLEMEN.

IT IS A GREAT HONOUR FOR ME TO OFFICIATE AT THIS HIGH LEVEL SEGMENT TO MARK THE FOURTH SESSION OF
THE CONFERENCE OF MINISTERS FOR THE LAKE TANGANYIKA AUTHORITY. MY GOVERNMENT ALSO FEELS
HONOURED THAT PARTIES TO THE LAKE TANGANYIKA CONVENTION CHOSE ZAMBIA TO HOST THIS CONFERENCE.

ALLOW ME, THEREFORE, ON BEHALF OF THE ZAMBIAN GOVERNMENT, TO WELCOME YOU AND HOPE THAT YOU
ENJOY THE WARM ZAMBIAN HOSPITALITY. I MUST STATE THAT HAVING TRAVELLED THIS FAR TO ATTEND AND
CONTRIBUTE TO THIS CONFERENCE, DEMONSTRATES THE COMMITMENT THAT YOU ATTACH TO THE PROTECTION
OF THE LAKE BASIN AS WELL AS IMPROVING THE LIVELIHOOD OF THE 10 MILLION PEOPLE THAT LIVE AND DEPEND
ON THE LAKE.

CHAIRPERSON

MY GOVERNMENT IS AWARE OF THE EFFORTS MEMBER COUNTRIES ARE MAKING TO ADDRESS THE SOCIAL,
ENVIRONMENTAL AND ECONOMIC CHALLENGES OF THE LAKE TANGANYIKA AND ITS BASIN. IN THIS REGARD, I AM
PLEASED TO INFORM YOU THAT, ZAMBIA LIKE OTHER RIPARIAN STATES CONTRIBUTED TO THE PROCESS OF
UPDATING THE LAKE TANGANYIKA STRATEGIC ACTION PROGRAMME THAT WAS DEVELOPED IN 2000. AS YOU ARE
ALL AWARE, SINCE 2000, EMERGING ISSUES OF CLIMATE CHANGE, INVASIVE ALIEN SPECIES AND LOSS OF
BIOLOGICAL DIVERSITY HAVE TAKEN PROMINENCE IN THE AREA OF ENVIRONMENTAL MANAGEMENT. ECONOMIC
ACTIVITIES ON THE LAKE SUCH AS FISHING AND TRANSPORTATION HAVE ALSO INCREASED. IT IS, THEREFORE,
GRATIFYING TO NOTE THAT AS A GROUP OF COUNTRIES, WE HAVE TAKEN THE INITIATIVE TO ADDRESS THESE
ISSUES THROUGH THE AMENDED STRATEGIC ACTION PROGRAMME.

THIS EXERCISE, AS I AM AWARE, COMFORMS TO OUR DEVELOPMENT AND CONSERVATION GOALS ENVISAGED
UNDER THE CONVENTION AS WELL AS THE ASPIRATIONS OF OUR PEOPLE WHOSE LIVELIHOODS DEPEND ON THE
RESOURCES OF THE LAKE.

CHAIRPERSON

EXCELLENCIES

MY GOVERNMENT ALSO WISHES TO ACKNOWLEDGE THE IMMENSE SUPPORT MEMBER STATES ARE RECEIVING
FROM COOPERATING PARTNERS TOWARDS THE SUSTAINABLE MANAGEMENT OF LAKE TANGANYIKA AND
POVERTY ALLEVIATION IN THE LAKE BASIN. I AM AWARE THAT OUR GOVERNMENTS ARE BEING SUPPORTED IN
THE IMPLEMENTATION OF THE LAKE TANGANYIKA INTEGRATED MANAGEMENT PROJECTS TO ADDRESS
CONCERNS OF SEDIMENTATION, DEFORESTATION, OVER FISHING AND WATER POLLUTION TO MENTION BUT A
FEW. I, THEREFORE, WISH TO RECOGNISE THE FINANCIAL AND TECHNICAL CONTRIBUTION BY THE AFRICAN
DEVELOPMENT BANK (AfDB), THE GLOBAL ENVIRONMENT FACILITY (GEF), THE UNITED NATIONS DEVELOPMENT
PROGRAMME (GEF), THE UN FOOD AND AGRICULTURAL ORGANIZATION (FAO), THE INTERNATIONAL UNION FOR

THE CONSERVATION OF NATURE (IUCN), THE WORLD AGROFORESTRY CENTRE (ICRAF) AND THE WORLDWIDE FUND FOR NATURE (WWF). ON BEHALF OF THE RIPARIAN STATES, I WISH TO THANK YOU FOR THE SUPPORT BEING PROVIDED TO ENABLE US REALIZE THE OBJECTIVES OF THE LAKE TANGANYIKA CONVENTION.

ADDRESSING SOCIAL, ECONOMIC AND ENVIRONMENTAL PROBLEMS ON THE LAKE AND IN THE LAKE BASIN HAS NOT BEEN WITHOUT CHALLENGES. WE ARE CONFRONTED WITH ISSUES OF HIGH POVERTY LEVELS, DIVERSE CULTURES, A VAST LAKE CATCHMENT, POOR COMMUNICATION AND TECHNOLOGICAL INFRASTRUCTURE, LIMITED FINANCIAL RESOURCES AND INFORMATION TO SUPPORT THE SUSTAINABILITY OF THE LAKE AND ITS PEOPLE.

MY GOVERNMENT WISHES TO CALL UPON MEMBER STATES AND COOPERATING PARTNERS TO PRIORITIZE DEVELOPMENT PROGRAMMES THAT WILL ADDRESS THESE CHALLENGES.

MY GOVERNMENT IS MINDFUL THAT COOPERATING PARTNERS HAVE COME FORWARD TO SUPPORT LOCAL INFRASTRUCTURE DEVELOPMENT, THROUGH THE LOCAL DEVELOPMENT FUND, MONITORING OF FISHERIES ACTIVITIES, MONITORING OF SHARED WATER RESOURCES, DROUGHT EARLY WARNING AND PROMOTION OF ALTERNATIVE LIVELIHOODS.

CHAIRPERSON

I AM AWARE THAT THIS CONFERENCE COMMENCED ON TUESDAY, 23RD NOVEMBER 2010 AND YOU HAVE ALL WORKED AND CONTRIBUTED TIRELESSLY TO MAKE THIS GATHERING A SUCCESS. I WISH TO ENCOURAGE YOU TO CONTINUE WITH THE SAME SPIRIT OF REGIONAL COOPERATION EXHIBITED THUS FAR, TO ENSURE THAT THE CONFERENCE REALISES THE INTENDED OUTCOMES.

AS I CONCLUDE MY REMARKS, I WANT TO ASSURE YOU, ON BEHALF OF MY GOVERNMENT, OF ZAMBIA'S CONTINUED COMMITMENT TO FOSTERING REGIONAL COOPERATION THROUGH JOINT PROGRAMMES UNDER THE LAKE TANGANYIKA CONVENTION.

CHAIRPERSON

ALLOW ME AGAIN TO THANK YOU, YOUR EXCELLENCIES, COOPERATING PARTNERS, GOVERNMENT INSTITUTIONS AND INVITED GUESTS FOR MAKING TIME TO ATTEND THIS IMPORTANT EVENT AND IN ANTICIPATION, THANK YOU FOR THE VALUABLE CONTRIBUTION TOWARDS ITS SUCCESS. I WISH YOU FRUITFUL DELIBERATIONS AND LOOK FORWARD TO RECEIVING CONCRETE OUTCOMES THAT WILL DEVELOP THE LAKE, IMPROVE THE LIVES OF THE LOCAL COMMUNITIES AND OUR NATIONS.

IT IS NOW MY PRIVILEGE AND HONOUR TO DECLARE THE FOURTH CONFERENCE OF MINISTERS FOR THE LAKE TANGANYIKA AUTHORITY OFFICIALLY OPEN.

I THANK YOU AND GOD BLESS YOU ALL.

Annexe 12: Des copies des notifications envoyées par le Secrétariat de l'ALT à toutes les Parties contractantes de la Convention sur la gestion durable du Lac Tanganyika

LTA/TI.5.4 (A)/2010/04

NOTIFICATION 01/2010

Date: 29 Avril 2010

OBJET: INFORMATIONS CONCERNANT LES ACTIVITES DES PARTIES CONTRACTANTES DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION SUR LA GESTION DURABLE DU LAC TANGANYIKA

Le Secrétariat de l'Autorité du Lac Tanganyika (LTA) présente ses compliments au Gouvernement de((Etat contractant))..... et demande au gouvernement, comme État contractant de la **Convention sur la gestion durable du Lac Tanganyika** à considérer la Notification 01/2010 n° de référence **LTA/TI.5.4 (A) / 2010/04** du 29 avril 2010.

Le Secrétariat de l'ALT serait très reconnaissant de recevoir des informations sur les activités sous la juridiction ou le contrôle de((Etat contractant))..... visant à la mise en œuvre de la Convention et d'améliorer la gestion durable du Lac Tanganyika et de son bassin.

À cet égard, le Secrétariat de l'ALT voudrait attirer votre attention sur les articles 20 et 22 de la **Convention sur la gestion durable du Lac Tanganyika**. Pouvons-nous, humblement, demander à ce que votre réponse à cette notification soit communiquée au Secrétariat de l'ALT dans les **60 jours** à compter de la date de cette notification?

Le Secrétariat de l'ALT voudrait profiter de cette occasion pour renouveler au Gouvernement de((Etat contractant))..... notre très haute considération.

Dr. Henry MWIMA
DIRECTEUR EXÉCUTIF

NOTIFICATION 02/2010

Date: 29 Avril 2010

Objet: NOTIFICATION PREALABLE DES ACTIVITES POUVANT ETRE PRESUMEE CONDUIRE A DES IMPACTS INDÉSIRABLES

Le Secrétariat de l'Autorité du Lac Tanganyika (LTA) présente ses compliments au Gouvernement de ((Etat contractant))..... et demande au gouvernement, comme État contractant de la **Convention sur la gestion durable du Lac Tanganyika** à considérer la Notification 01/2010 n° de référence **LTA/TI.5.4 (A) / 2010/04** du 29 avril 2010.

Le Secrétariat de l'ALT serait très reconnaissant de recevoir des informations sur toute activité qui pourraient mener à des impacts néfastes sur le Lac Tanganyika et de son bassin.

À cet égard, le Secrétariat de l'ALT voudrait attirer l'attention de ((Etant contractant))..... sur l'article 14 de la Convention et de demander des informations sur **toute activité proposée ou en cours** figurant dans la partie A de l'annexe 1 de la Convention au sein de votre juridiction d'État ou de contrôle. Pour de raison de référence, veuillez trouver ci-joint une photocopie à l'annexe 1 partie A de la Convention. Le Secrétariat de l'ALT serait très reconnaissant de recevoir votre réponse dans les **60 jours** à compter de la date de cette notification.

Le Secrétariat de l'ALT voudrait profiter de cette occasion pour renouveler à ((Etat Contractant))..... les assurances de notre très haute considération.

Dr. Henry MWIMA
DIRECTEUR EXÉCUTIF

Annexe 13: La Déclaration émise et signée à la fin de la quatrième réunion ordinaire de la Conférence des Ministres du Lac Tanganyika, le 26 Novembre 2010, Lusaka, Zambie



DÉCLARATION DE LA QUATRIEME REUNION ORDINAIRE DE LA CONFERENCE DES MINISTRES DU LAC TANGANYIKA

Nous, les membres de la Conférence des Ministres du Lac Tanganyika de la République du Burundi, la République Démocratique du Congo, la République Unie de Tanzanie et la République de Zambie,

S'étant réuni à Lusaka, République de Zambie le 26 Novembre 2010 à la quatrième réunion ordinaire de la Conférence des Ministres,

Reconnaissant et appréciant le rôle de la Conférence à faire preuve de leadership en conformité avec la Convention sur la gestion durable du Lac Tanganyika signée par les Etats contractants de la République du Burundi, la République Démocratique du Congo, la République Unie de Tanzanie et la République de Zambie le 12 juin 2003 à Dar Es Salaam, République Unie de Tanzanie,

Exprimant ses remerciements pour le soutien apporté par la Banque Africaine de Développement, l'Organisation des Nations Unies pour le Développement et le Fonds l'Environnement Mondial, l'Agence des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture, l'Union Mondiale pour la Conservation de la Nature et d'autres partenaires, pour leur soutien au Programme Régional intégré pour la gestion et l'aménagement du Lac Tanganyika dans le but de protéger la biodiversité et assurer une gestion durable des ressources naturelles du Lac Tanganyika et de son bassin,

Réaffirmant les décisions prises lors des réunions précédentes et de cette réunion ordinaire de la Conférence des Ministres et renouvelons notre engagement aux dispositions de la Convention sur la gestion durable du Lac Tanganyika, qui est entré en vigueur en 2005,

Réaffirmant en outre notre engagement à soutenir les opérations de l'Autorité du Lac Tanganyika comme indiqué dans la Déclaration de Dar Es Salaam, signé le 5 avril 2007 par les pays riverains de la République du Burundi, la République Démocratique du Congo, la République Unie de Tanzanie et la République de Zambie,

Déclarons notre volonté de:

- 1. Nous engager à soutenir la mise en œuvre de toutes les décisions prises par la Conférence des Ministres de veiller à la mise en œuvre effective du Programme Régional intégré pour la gestion et l'aménagement du Lac Tanganyika et de la gestion du programme aux niveaux régional et national;*
- 2. Réaffirmer notre résolution pour payer les contributions nationales à l'Autorité du Lac Tanganyika conformément à la résolution n° 2 de la deuxième réunion ordinaire de la Conférence des Ministres et les dispositions de l'article 28 de la Convention sur la gestion durable du Lac Tanganyika ;*
- 3. Adopter un protocole pour l'établissement de fonds judiciaires et d'autres mécanismes financiers proposés dans la stratégie de mobilisation de fonds pour la période allant de 2011 à 2015 afin de soutenir l'exécution de la Convention sur la gestion durable du Lac Tanganyika et assurer la durabilité financière à long terme de l'Autorité du Lac Tanganyika ;*
- 4. Inviter les partenaires de développements actuels et futures pour continuer à soutenir le Programme Régional pour la Gestion et le Développement Intégré du Lac Tanganyika dans le but de protéger la biodiversité et parvenir à la gestion durable des ressources naturelles du Lac Tanganyika et de son bassin*

Signé en date du 26 novembre 2010 à Lusaka, République de Zambie

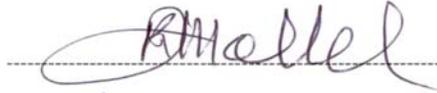
Ministre de l'Eau, de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme. REPUBLIQUE DU BURUNDI



Ministre de l'Agriculture, Pêches et Elevage. REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



Secrétaire Permanent du Ministre d'Etat (Environnement) Bureau du Vice Président. REPUBLIQUE UNIE DE TANZANIE



Ministre du Tourisme, Environnement et Ressources Naturelles. REPUBLIQUE DE ZAMBIE

